

CHAPITRE 5

ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

5.1. Les choix linguistiques¹

5.1.1. Situation globale

Tableau 5.1.1.

Longueur des tours de parole dans chaque langue

	Français			Anglais			Alternance			TOTAL	
	N	% vert.	% hor.	N	% vert.	% hor.	N	% vert.	% hor.	N	%
Courts	1491	90,1	49,1	1499	89,6	49,3	49	51	1,6	3039	88,8
Moyens	137	8,3	44,5	138	8,3	44,8	33	34,4	10,7	308	9
Longs	27	1,6	35,1	36	2,2	46,8	14	14,6	18,2	77	2,3
TOTAL	1655		48,3	1673		48,9	96		2,8	3424	100

% vert. = verticalement

% hor. = horizontalement

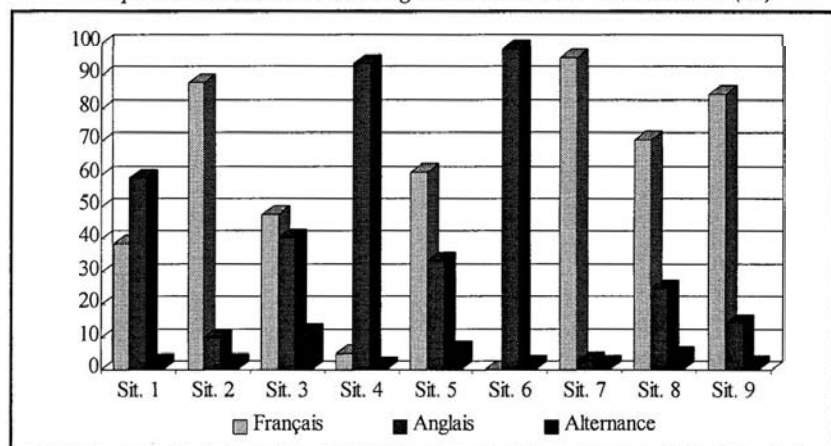
Notre corpus contient des situations de communication très dynamiques, ce qui pourrait expliquer que la très grande majorité des 3424 tours de parole produits par les locuteurs est constituée de tours courts (88,8%), les tours moyens comptant pour 9%, et les tours longs, pour 2,3%. Les tours français

¹ Les résultats (pourcentages et nombres d'occurrences) illustrés par les figures dans cette section sont fournis dans l'Annexe A.

et anglais suivent les mêmes tendances; ils sont surtout courts (90,1% et 89,6%), les tours moyens comptant pour exactement la même proportion dans chaque langue (8,3%), avec une légère différence pour les tours longs (1,6% et 2,2%, respectivement). Quant aux tours contenant de l'alternance, il est intéressant de noter que si la moitié de ceux-ci sont courts (51%), 34,4% sont moyens et 14,6% sont longs. Comme nous allons le voir dans la section 5.2, les alternances de langues sont surtout d'ordre extraphrastique.

Ces données indiquent aussi l'usage très également partagé entre le français et l'anglais si l'on prend les chiffres globaux pour tous les contextes de communication qui forment le corpus. En effet, les tours français constituent 48,3% de tout le corpus, tandis que les tours anglais en constituent 48,9%; les tours comportant une alternance, pour leur part, forment 2,8% des cas (voir Tableau 5.1.1).

Figure 5.1.1.
Comparaison des choix de langues dans toutes les situations (%)



Toutefois, ces chiffres généraux donnent une fausse impression de l'usage réel des deux langues. En effet, la Figure 5.1.1 illustre combien cet usage peut varier d'une situation à une autre¹. Alors que l'anglais domine dans les Situations 1, 4 et 6, c'est le français qui domine dans les Situations 2, 5, 7, 8 et 9, et ce n'est que dans la Situation 3 que les deux langues sont utilisées

¹ Pour la liste des situations de communication, voir la section 4.2.

de façon presque égale. Pour ce qui est des tours comportant une alternance, il ne semble pas y avoir de tendance qui dépendrait de la dominance d'une des deux langues, mais nous pouvons tout de même observer que les alternances sont plus fréquentes dans la Situation 3 où l'usage des deux langues est plus équilibré. Si les alternances sont peu fréquentes par rapport aux tours dans l'une ou l'autre langue, cela pourrait être dû au fait que la grande majorité des tours de parole est très courte dans ce type d'interaction informelle et qu'on assiste dès lors à une dynamique de changements de langue (entre tours différents) plutôt qu'à une stratégie d'alternance proprement dite.

On peut se demander quels sont les facteurs qui déterminent l'usage d'une langue plutôt que de l'autre. Afin de répondre à cette question, nous examinerons individuellement les différents contextes de communication pour tenter de déceler le rôle de certains facteurs situationnels, à savoir le contenu thématique des interactions, la présence de certains locuteurs et les caractéristiques sociales d'un interlocuteur. Ensuite, nous étudierons l'effet de l'âge des locuteurs comme facteur social déterminant en ce qui concerne les tendances individuelles. En dernier lieu, les choix linguistiques des locuteurs en tant qu'individus seront analysés, d'abord en fonction de leur comportement d'une situation à l'autre, ensuite en fonction des choix de langues de leurs interlocuteurs.

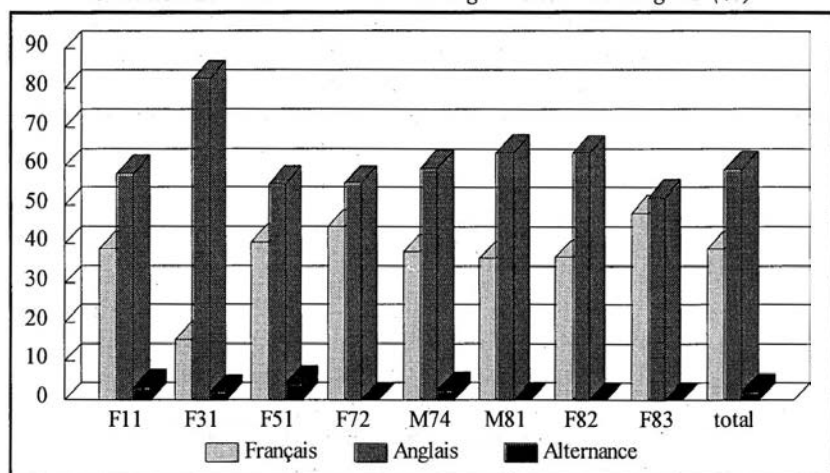
5.1.2. Les situations individuelles

5.1.2.1. Situation 1: Anniversaire de mariage

Dans cette situation de communication (voir Figure 5.1.2), on observe une tendance majoritaire à utiliser l'anglais. En effet, chacun des huit locuteurs étudiés utilise l'anglais dans de plus grandes proportions qu'il n'utilise le français et ce, généralement avec des écarts semblables. On note cependant que deux locuteurs ont un comportement plus marqué que les autres par rapport à cette tendance générale: il s'agit de F31, dont la très grande majorité des tours est produite en anglais, et qui globalement est la plus grande utilisatrice de l'anglais, et F83, chez qui l'utilisation des deux langues est pratiquement égale, et qui est généralement la plus grande utilisatrice du français.

Figure 5.1.2.

Situation 1: Anniversaire de mariage - Choix de langues (%)



Dans le cas de F31, son utilisation de l'anglais dans de telles proportions pourrait être attribuée au fait qu'elle habite la région de Toronto depuis une trentaine d'années, et qu'elle est le seul des membres étudiés à avoir épousé un anglophone, alors que tous les autres locuteurs ont habité la plus grande partie de leur vie à Sudbury ou à Rayside-Balfour.

Quant à F83, elle a comme particularité de n'avoir que 7 ans et d'avoir toujours habité à Rayside-Balfour et, conséquemment, elle a jusqu'à présent été en contact surtout avec le français. Le fait que le comportement linguistique de l'autre enfant, M74 (8 ans), ressemble plus à celui des adultes, pourrait être attribué au fait qu'il a toujours habité la ville de Sudbury et qu'il a donc eu plus de contacts quotidiens avec l'anglais.

Dans cette situation, c'est donc l'anglais qui domine, le comportement étant identique d'un locuteur à l'autre en ce qui concerne les tours uniquement en français ou en anglais, même s'ils se produisent dans des proportions légèrement différentes. On remarque que l'utilisation des alternances est très faible (de 0% à 4,1%), et même nulle chez la moitié des locuteurs.

Comment pouvons-nous expliquer la dominance de l'anglais dans cette situation? Il s'agit d'une célébration intime d'un anniversaire de mariage, où sont présents les neuf frères et sœurs avec leurs conjoints et leurs enfants;

parmi ces derniers, cinq sont des anglophones, dont seulement deux comprennent assez bien le français. Le tout se passe dans un chalet, dans un espace physique très restreint et l'activité centrale est le déballage de cadeaux par le couple fêté, soit F51 et M52. Tout le monde est impliqué dans les conversations, et rappelons que les tours adressés à des anglophones, ainsi que par eux, ont été éliminés de notre quantification. L'élément qui fait augmenter le taux d'anglais dans cette situation serait donc la présence d'anglophones, fait qui devient évident lorsqu'on considère les destinataires des tours de parole.

Les échanges révèlent que les tours en français qui sont adressés à des individus en particulier portent souvent sur des sujets qui ne concernent que ces derniers, alors que les tours en anglais adressés à des individus ont tendance à inclure le groupe en général, à moins de n'être tout simplement adressés au groupe même. D'ailleurs, la majorité des tours qui s'adressent à tout le groupe sont en anglais. Les exemples 1 et 2 ci-dessous sont des échantillons de ces types d'échanges. Dans l'exemple 1, les tours en français sont à l'intention d'une personne, F51, qui leur répond également en français, tandis que les tours anglais sont de deux ordres, à savoir des interjections et des énoncés adressés au groupe en général. Dans l'exemple 2, F51 s'adresse au groupe en anglais; même si c'est F82 qui lui répond, il est évident lors du visionnement de la vidéocassette que cette dernière répond au nom de tout le groupe et qu'il ne s'agit pas d'un échange personnel. On retrouve donc les mêmes locuteurs dans les deux situations, utilisant les deux langues en fonction de leurs destinataires.

EXEMPLE 1:

- M81 Montre-nous le donc, là. Fais juste lever la boîte, là.
F11 Fais juste nous montrer le devant de la boîte, là.
M81 Juste la boîte.
F31 En devant, Cécile.
F51 Bien OK, attends ' minute là. Tu peux-tU le voir?
F31 *Ah gorgeous!*
F51 Ça va par-dessus ça?
F11 *Oh yeah!*
F82 *Why do they call those «anniversary clocks»?*
F11 *Oh! I don't know.*
F82 *Does anybody know?*

- M63 *They only give them at anniversaries.*
 F11 *Maybe it's the chime.*
 F82 *I don't know, I just thought there was a story behind it.*
 M81 *The guy that: the guy that invented that was smart.*
 F72 *There's something that happens after a year I think.*

EXEMPLE 2:

- F51 *Well, did I tell you what I bought my husband for our anniversary?*
 F82 *No, no you didn't.*
 F51 *I bought him a: I bought him a victory medal.*
 F82 *A victory medal?*
 F51 *For putting up with me for twenty-five years.*
 F31 *Oh that's good!*
 F51 *He didn't want to wear it, he was shy.*

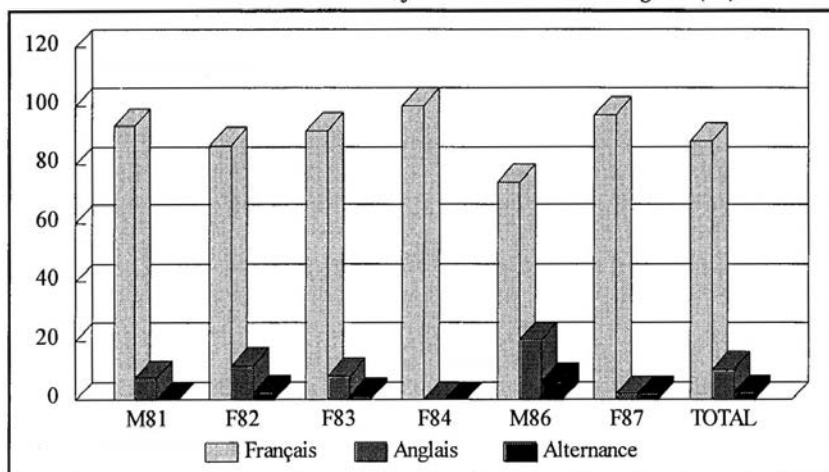
On note également que les cartes de souhaits, lues à voix haute, sont toutes en anglais, ce qui pourrait aussi influencer la langue utilisée; de même, les souhaits d'anniversaire offerts au couple sont presque tous en anglais (ex.: *Happy anniversary; Many, many more; Happy 25th*).

Le contexte général joue également un rôle secondaire. C'est la composition du groupe lui-même qui semble déterminer les choix de langues dans cette situation: le groupe est hétérogène en ce qui a trait à la langue et à l'âge et on veut accommoder tout le monde.

5.1.2.2. Situation 2: Noël intime en famille

Le français domine nettement dans cette situation, avec un usage très restreint de l'anglais (voir Figure 5.1.3). Il s'agit de la célébration d'une veille de Noël par la famille intime du locuteur M81, dont sa conjointe, F82, leurs petites filles, F83 et F84 (5 et 8 ans), et les beaux-parents, M86 et F87; tous ont passé leur vie entière à Rayside-Balfour. Ces facteurs situationnels et sociaux, c'est-à-dire la nature intime de la situation, l'âge des locuteurs, la petite taille du groupe ainsi que son homogénéité linguistique pourraient expliquer l'omniprésence du français dans cette situation. Comme nous le remarquerons au cours de notre étude des différentes situations, ainsi que dans la section 5.1.3, la présence de jeunes enfants semble avoir un effet sur l'usage du français.

Figure 5.1.3.
Situation 2: Noël intime en famille - Choix de langues (%)



Tous les locuteurs se ressemblent de façon générale dans leurs comportements linguistiques; deux de ces derniers ont un comportement légèrement marqué par rapport à cette tendance. F84 est la plus grande utilisatrice du français, ne produisant aucun tour de parole ni en anglais, ni avec une alternance; nous avons relevé chez elle l'utilisation d'un seul mot anglais, *mermaid*, du film «La petite sirène». Nous faisons encore appel à l'âge comme étant un facteur explicatif: cette enfant n'a que 5 ans et, comme elle a toujours habité un quartier où pratiquement tous les voisins sont francophones, elle a donc eu peu d'occasions d'utiliser l'anglais jusqu'à présent. En effet, son utilisation du mot *mermaid* pourrait témoigner du fait que l'anglais lui parvient surtout par le monde de la télévision.

Quant à M86, qui est le plus grand utilisateur de l'anglais et de l'alternance, son comportement va à l'encontre des études selon lesquelles les locuteurs les plus âgés d'une communauté linguistique sont aussi les plus conservateurs de leur langue maternelle, fait qui se manifeste chez son épouse, F87, qui est la deuxième plus grande utilisatrice du français.

5.1.2.3. Situation 3: Fête des 5 soeurs

Dans cette situation, les 5 soeurs de notre famille centrale sont réunies pour fêter l'anniversaire de l'une d'entre elles (F51) (voir Figure 5.1.4). Le

français domine dans ce contexte, mais de peu, et les comportements varient d'une locutrice à l'autre. F31 est de loin la plus grande productrice d'anglais, comme elle l'a été dans la Situation 1; son lieu de résidence (la région de Toronto) et son statut conjugal exogène demeurent les facteurs explicatifs les plus plausibles. Les comportements de F11 et F41 se ressemblent: elles utilisent principalement le français, les deux langues étant utilisées dans pratiquement les mêmes proportions, même si F41 a tendance à produire plus d'alternances. F51 utilise les deux langues dans à peu près les mêmes proportions, le français dominant légèrement. Enfin, l'anglais domine nettement chez F91.

Une explication possible pour ces divergences pourrait concerner l'âge des locutrices: mis à part F31 pour les raisons déjà mentionnées, nous observons un déclin dans l'utilisation du français d'une soeur à l'autre, qui dans la Figure 5.1.4 sont placées en ordre d'âge, en commençant avec l'aînée (âges: 53, 50, 48, 47, 32). Toutefois, nous croyons que les facteurs situationnels sont encore plus déterminants dans ce cas, surtout en ce qui concerne le contenu thématique des échanges. La situation n'est pas homogène et nous devons examiner les événements de communication qui la composent afin d'en dégager des explications.

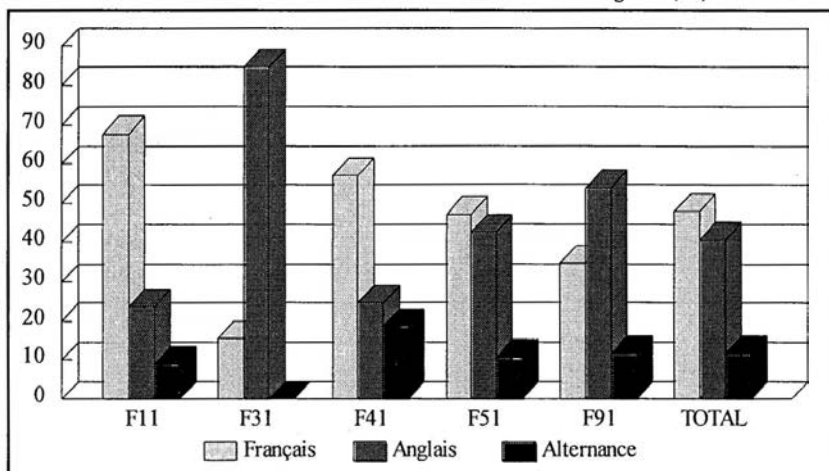
La Figure 5.1.5 illustre les langues utilisées dans ces différents événements. Il est vrai que les tendances individuelles des locutrices ont une incidence sur le taux d'utilisation de chaque langue, mais ce graphique représente tout de même les langues généralement dominantes dans ces séquences. Dans le 1^{er} événement, seules les trois aînées sont présentes; elles attendent les deux autres et ce sont F11 et F41 qui discutent, alors que F31 demeure muette, ce qui explique le taux élevé de français dans cette séquence. Dans le 2^e événement, les deux autres soeurs arrivent et toutes s'exclament en se retrouvant. Comme nous le verrons lors de l'étude des alternances de langues (section 5.2) et des emprunts (section 5.3), les Franco-Ontariens utilisent fréquemment des interjections et expressions idiomatiques anglaises. Nous retrouvons également un jeu de rôles en référence à «Miss America». L'exemple 4 est un échantillon de ces échanges:

- EXEMPLE 4:** F11 Tiens Cécile des belles fleurs.
 F31 *This is official now.*
 F51 *Here she is!*
 F11 Bonne fête!
 F51 *Thank you.*
 F91 *Boy!*
 F41 *Nice! [...]*

- F31 *OK great! [...]*
 F51 *Oh ever nice!*
 F41 Cécile, t'as toujours dit que t'étais: personne te donne des fleurs. Bien là là...
 F11 Là tu en as des belles fleurs.
 F51 Oui, c'est vrai ça.
 F41 Elle a quarante-sept ans puis là elle vient d'avoir des fleurs.
 F51 *Oh! I feel like Miss America. Here she is!*
 F41 *Here she is!*
 F31 *Here she is!*

Dans le 3^e événement, il s'agit de la lecture des cartes de fête qui sont toutes en anglais et du «grattage» de billets de loterie donnés en cadeau. Comme dans la Situation 1, la langue des cartes pourrait influencer l'utilisation de l'anglais¹. Quant aux billets de loterie, nos locutrices suivent les tendances franco-ontariennes (voir la section 5.3 sur les emprunts), à savoir l'utilisation du vocabulaire anglais lorsqu'il s'agit de réalités issues du monde anglophone, surtout lorsque celles-ci sont récentes.

Figure 5.1.4.
 Situation 3: Fête des 5 soeurs - Choix de langues (%)



¹ Nous rappelons que les tours ne contenant que la lecture de ces cartes n'ont pas été comptés.

Dans le 4^e événement, les soeurs discutent tranquillement et il est intéressant d'y noter l'interaction de l'aînée et de la cadette (voir exemple 5). Au début de la discussion, à toutes les questions que F11 pose à F91 en français, cette dernière lui répond en anglais, jusqu'à ce qu'elle entre dans une explication plus détaillée. À partir de ce moment, la conversation se poursuit en français:

EXEMPLE 5:

F11 *So as-tu gagné?*

F91 *We won consolation.*

F11 *Ah. Vous avez-voUs joué toute la journée?*

F91 *Yeah, we finished at four.*

F11 *Vous jouez avec: contre qui?*

F51 *Vous jouez-voUs dans la semaine aussi? Oui?*

F91 *Every Monday.*

F51 *When you find the time.*

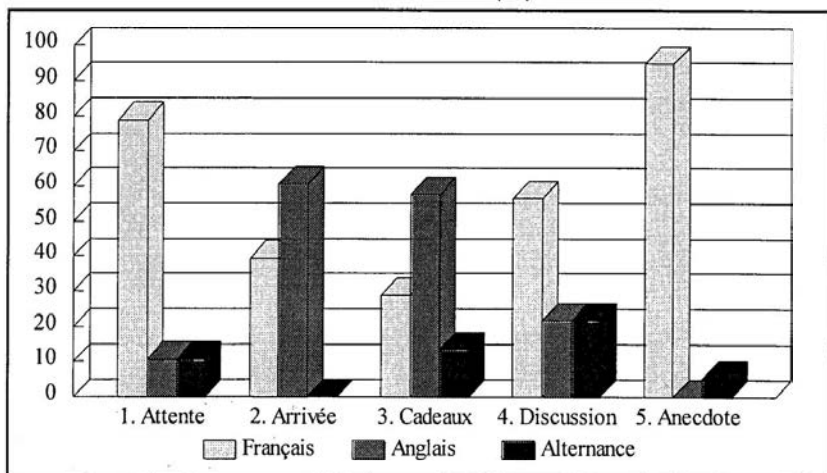
F91 *I tell you though, it's been hard. Monday: le lundi j'avais un cours de parenting à sept heures, de sept heures à neuf heures, puis j'avais du volley-ball de huit heures et demie à onze heures. So j'allais à mon cours puis je courais puis j'allais au volley-ball, mais là j'ai fini mon cours de parenting là ça fait que ces jours-ci'...*

C'est lorsque l'interaction devient plus personnelle, plus informative et plus détaillée que le français semble reprendre son rôle dominant, comme dans l'exemple précédant et dans la discussion du 1^e événement, ainsi que dans le 5^e événement. Dans ce dernier, une des locutrices, F41, raconte une anecdote portant sur leur enfance; lorsque les autres soeurs interviennent, elles le font en français. Il faut aussi noter la nature de cette anecdote qui porte sur une période de leur vie où elles avaient encore très peu de contacts avec l'anglais.

En principe, vu le caractère intime du contexte de communication ainsi que la petite taille et l'homogénéité du groupe, la langue dominante devrait être le français; pourtant l'anglais est très présent, dominant même certaines interactions. Nous avons démontré que le contexte thématique des interactions influence les choix de langues. Cependant, afin d'ajouter un élément situationnel à cette explication, nous émettons une hypothèse motivée par notre propre intuition en tant que locutrice native du français sudburois, ainsi que

par notre connaissance personnelle de ces locutrices. Il est possible que ce soit la présence de F31 qui, anglo-dominante, influence le comportement linguistique de ses soeurs, ainsi que le ferait la présence d'un véritable anglophone. De plus, c'est cette dernière qui actionne la caméra et les locutrices pourraient être conscientes que sa famille anglophone visionnera plus tard la vidéocassette. La présence de cette locutrice constituerait donc un élément supplémentaire qui viendrait s'ajouter aux autres facteurs situationnels.

Figure 5.1.5.
Choix de langues dans les événements de communication
de la Situation 3 (%)

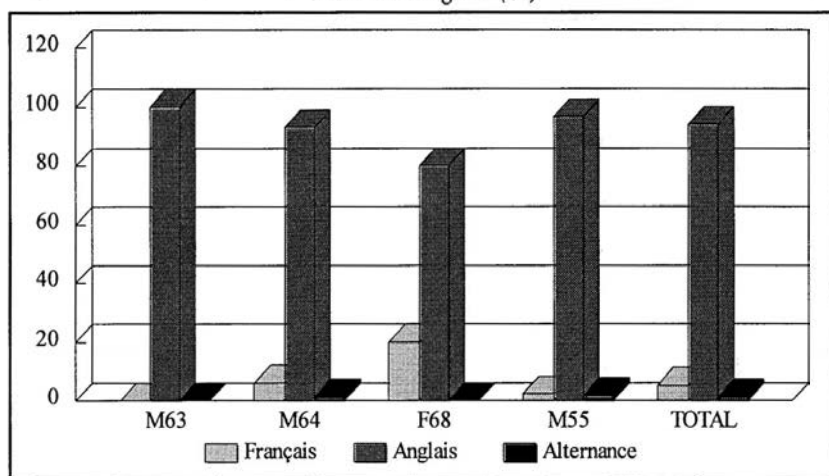


5.1.2.4. Situation 4: Les jeunes cousins avec leurs pairs

L'examen de la Figure 5.1.6 nous porterait à croire à la présence d'anglophones dans cette situation vu l'omniprésence de l'anglais, ce qui n'est pourtant pas le cas. Ce contexte met en vedette deux cousins adolescents (M64 et M55, 17 et 18 ans) qui se filment au cours de diverses conversations, en voiture et à la maison. Bien que ces séquences constituent, en réalité, diverses situations de communication, nous les avons rassemblées en les traitant comme un seul contexte. Ces dernières contiennent essentiellement les mêmes éléments, à savoir, les mêmes deux locuteurs centraux, en interaction l'un

avec l'autre, ou avec d'autres locuteurs dans leur groupe d'âge, dont M63 (19 ans), le frère aîné de M64, et F68 (17 ans), l'amie de M63.

Figure 5.1.6.
Situation 4: Les jeunes cousins avec leurs pairs -
Choix de langues (%)



Comme l'illustre la Figure 5.1.6, la production de chacun est presque exclusivement en anglais. F68 utilise un peu plus le français, ce qui justifierait le taux légèrement plus élevé de français chez M64, qui s'adresse plus à elle en français qu'à son frère et à son cousin. Afin d'expliquer ce taux élevé d'anglais dans un contexte plutôt intime au sein de ce groupe homogène et de petite taille, rappelons seulement les résultats des recherches portant sur l'assimilation des Franco-Ontariens (Bernard 1990a, 1990b, 1991, 1992; Mougeon et Beniak 1991, 1994) selon lesquelles c'est chez les jeunes que le transfert linguistique opère actuellement.

Ce sont donc les facteurs sociaux qui semblent déterminer les choix de langues dans ce contexte, c'est-à-dire le groupe d'âge des locuteurs. Le facteur situationnel, c'est-à-dire le fait que l'interaction se passe entre les membres de ce même groupe d'âge, entre également en jeu; l'étude de la Situation 5 démontrera toutefois lequel des deux facteurs est le plus déterminant en ce qui a trait aux choix de langues de ces jeunes locuteurs.

5.1.2.5. Situation 5: Les jeunes cousins avec la famille

Cette situation met en vedette les mêmes deux cousins que dans la Situation 4, M64 et M55, mais cette fois en interaction avec la famille de M64, c'est-à-dire ses parents, son oncle et deux de ses tantes (voir Figure 5.1.7). En présence des parents, qui communiquent exclusivement en français ici, nos jeunes locuteurs font plus usage du français. Leur taux encore relativement élevé d'anglais est attribuable au fait que les deux continuent à se parler surtout en anglais. C'est M64 qui discute le plus avec ses parents, à qui il s'adresse toujours en français, ce qui explique son plus grand usage du français, comparativement à son cousin.

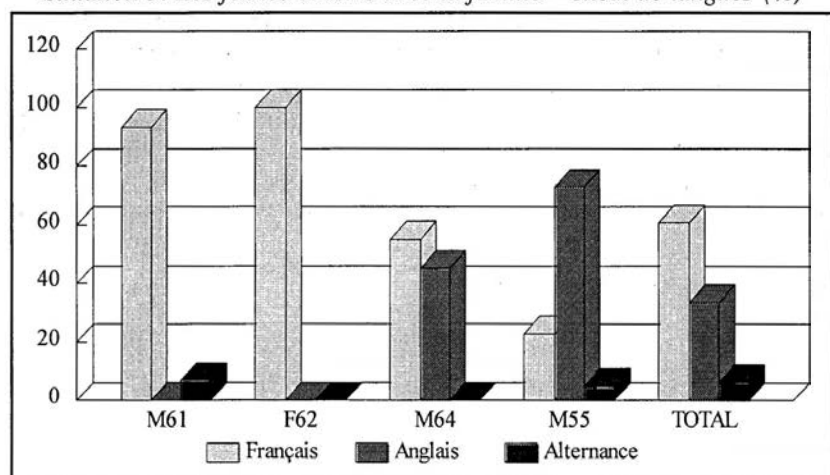
Examinons ces interactions dans l'exemple 6 ci-dessous:

EXEMPLE 6:

- F62 J'aime pas faire prendre mon portrait. Joël, va-t'en!
M55 (à M64) *Put the lights on.*
M64 (à M55) *There's no light on this.*
M55 (à M64) *Yes there is.*
F62 *Hon*, dis-y qu'il me lâche tranquille.
M55 (à M64) *Ah there's lights in there, man.*
F62 Dis-y qu'il me lâche tranquille! Dis-y qu'il me lâche!
M55 (au groupe) Les amoureux veut pas se faire achaler.
M64 (au groupe) OK, on va aller en bas. Maman?
F62 Allez ramasser votre *mess* dans 'cave.
M64 (à F62) Juste un petit commentaire?
F62 Oui?
M64 (à F62) Peux-tu n: nous en donner un?
F62 Un quoi?
M64 (à F62) Un commentaire.
F62 Oui, va ramasser ta chambre.
M64 (à F62) Bien, j'ai ramassé tout' mon linge sale.
M55 (au groupe) C'est un petit peu pesant ramasser une chambre.

Figure 5.1.7.

Situation 5: Les jeunes cousins avec la famille - Choix de langues (%)

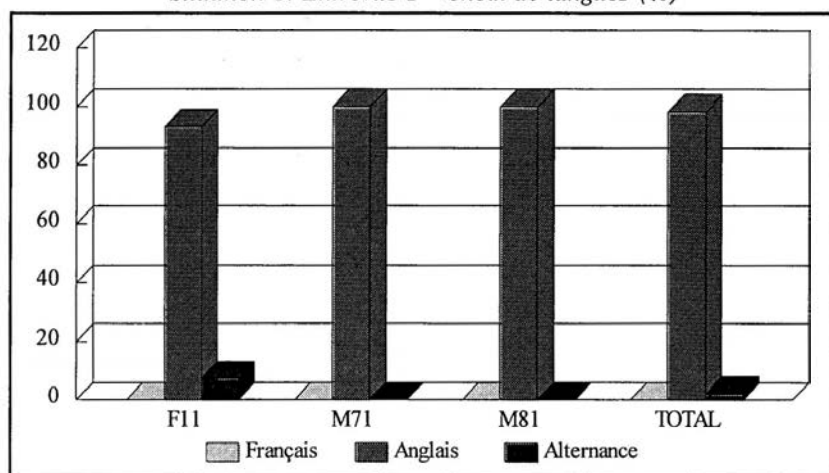


La situation est donc déterminante dans les choix de langues de nos deux interlocuteurs, c'est-à-dire qu'ils choisissent tantôt le français, tantôt l'anglais, en fonction de leur destinataire. Le fait qu'ils ne soient pas constants d'une situation à l'autre démontre que le facteur âge en soi est secondaire mais qu'il est déterminant si on considère les rapports entre locuteurs d'âges différents.

5.1.2.6. Situation 6: Entrevue 1

Dans le contexte plus large d'une réunion de famille dans un terrain de camping, cette situation est une des deux entrevues fictives portant sur le même sujet et où la soeur aînée, F11, surnommée pour l'occasion *Mme Trump*, est interviewée parce qu'elle a gagné une somme d'argent. C'est M71 qui joue le rôle de l'intervieweur et il a choisi de faire cette première entrevue en anglais. Comme l'illustre la Figure 5.1.8, ses deux interlocuteurs le suivent et l'entrevue se déroule exclusivement en anglais, sauf pour l'utilisation restreinte de l'alternance chez F11. Rappelons que les Franco-Ontariens recourent plus aux médias en anglais et, comme pour le jeu de rôles dans la Situation 3, la langue semble aller de pair avec le contexte. Voici un extrait de cette «entrevue»:

Figure 5.1.8.
Situation 6: Entrevue 1 - Choix de langues (%)



EXEMPLE 7:

M71 *You're rolling now? We are here with Mrs Trump, the winner of the Kinsman Home draw in Sudbury. We'd like to: ah: hear a few comments on how she felt when she won. How did you feel when you won that money? What were your first thoughts?*

F11 *My first thoughts? I was in shock!*

M71 *She was: she says she was in shock.*

Il s'agit donc, encore une fois, d'un choix de langue fait en fonction de facteurs purement situationnels, dont la réalité médiatique anglophone. Mentionnons aussi un autre élément situationnel important, c'est-à-dire le fait que c'est F31 qui est derrière la caméra.

5.1.2.7. Situation 7: Entrevue 2

Si ces dernières explications sont valables, comment expliquer alors que la deuxième partie de l'entrevue se déroule, au contraire, presque exclusivement en français, bien qu'elle soit menée par le même «intervieweur», dans le même contexte thématique (voir Figure 5.1.9)? Cette fois les facteurs sociaux

semblent primer sur les facteurs situationnels. Ces facteurs concernent M21 qui, en premier lieu, fait partie du dernier groupe d'âge (52 ans). Mais de façon plus importante, il est enseignant et l'enseignement est souvent associé au militantisme pour le français, en Ontario comme ailleurs, ce qui implique que ce locuteur pourrait être partisan de la sauvegarde du français dans cette région.

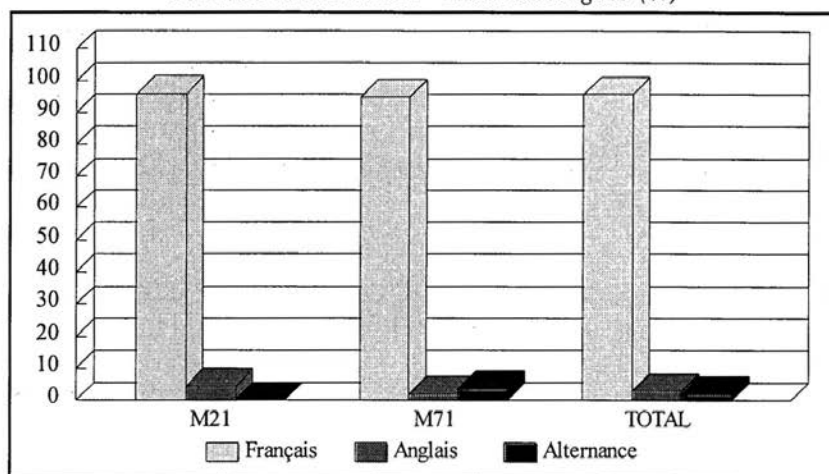
Considérons cet échange au début de l'entrevue; anticipant la réaction de son frère, M71 l'avertit:

EXEMPLE 8:

- M71 ' faut que ça soit un peu: en anglais, un peu.
 M21 Non, moi... Je comprends pas l'anglais, moi.
 M71 Oh, on va l'avoir du: du gros *problem* ici' là!
 M21 Oui! (rire) [...]
 M71 Comment ' ce que ça a été au commencement de: de la semaine, là?
 M21 Ah, trempe, trempe, trempe, trempe!
 M71 (pour la caméra) *He says that it was very wet. He doesn't talk english like that.* (à M21) À part de-t-ça on va-tU revenir ici' l'année prochaine?
 M21 *I don't believe so.* (rire)
 M71 Ah, il parle anglais! [...]

M71 est donc conscient de son usage de l'anglais et de ce que cela peut impliquer dans une situation comme celle-ci, c'est-à-dire où tout le monde pourrait ne pas être d'accord quant aux langues utilisées. Lorsqu'on connaît l'histoire des affrontements politiques au sujet du bilinguisme au Canada, sur le plan personnel aussi bien que sur le plan professionnel, on se rend compte de la signification potentiellement conflictuelle de cet échange. Mais M21 arrive à atténuer la situation en passant à l'anglais, ce qui rappelle les propos de Heller (1988) selon lesquels l'alternance de langues est parfois utilisée afin d'éviter les conflits potentiels. L'échange se poursuit en français, mais les tensions linguistiques sont disparues.

Figure 5.1.9.
Situation 7: Entrevue 2 - Choix de langues (%)



Donc contrairement à la 1^e Entrevue, la langue de celle-ci n'est pas déterminée par des facteurs situationnels, mais bien par des facteurs sociaux, pour ne pas dire politiques.

5.1.2.8. Situation 8: Photo de famille

Cette session de photos a aussi lieu dans le contexte d'une réunion de famille sur un terrain de camping (voir Figure 5.1.10); toute la famille étendue est présente, mais seulement les neuf frères et soeurs, plus le photographe, M92 (conjoint de F91), sont réunis pour la photo. Les échanges se déroulent donc surtout entre ces dix personnes qui, physiquement, sont à l'écart des autres (seulement 8 locuteurs ont été retenus pour l'analyse).

Le français domine nettement dans cette situation, même chez F31 qui, dans les Situations 1 et 3, a surtout fait usage de l'anglais. Sa tendance envers l'anglais, parmi les plus fortes dans cette situation également, a déjà été expliquée. C'est F91 qui a un comportement marqué par rapport à celui des autres: son usage des deux langues est partagé de façon égale. Mais comme c'est elle qui dirige la session de photos, elle ne participe pas activement à la

conversation du groupe. En effet, 4 de ses 6 tours de parole en anglais sont adressés au groupe; les 2 autres sont adressés à 2 des enfants adolescents qui sont à l'extérieur du groupe. Quant à ses tours en français, ils s'adressent tous à des individus, sauf un qui s'adresse au groupe. D'ailleurs, si ses motivations pour utiliser l'anglais sont conformes à celles qu'elle avait dans la Situation 3, elle pourrait toujours être influencée par la présence de F31.

L'exemple 9 ci-dessous est un échantillon de ces interactions:

EXEMPLE 9:

F31 Bien, c'est la famille ***.

F51 Mais c'est: quoi c'est ça?

F31 C'est: eum:

M81 C'est le servant des rois: du roi, puis il avait onze petits cochons dans ' ferme.

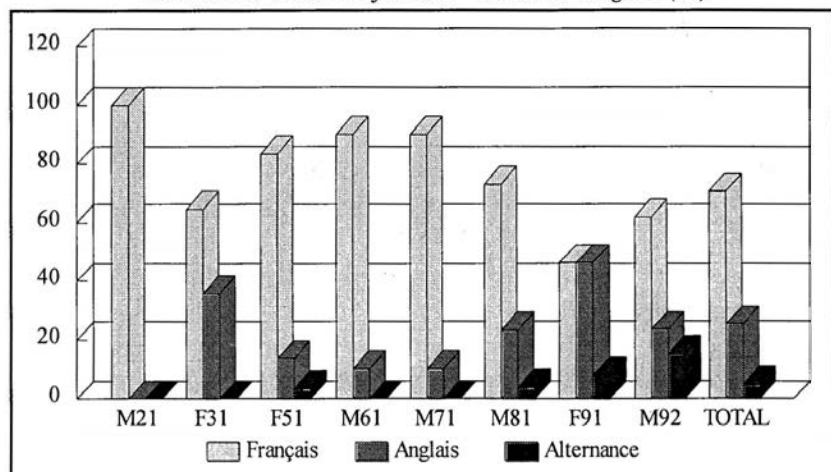
M61 *That's it for the family tree!*

F51 *I should have known he was gonna come up with something stupid like that.*

M81 Puis trois grosses vaches.

Figure 5.1.10.

Situation 8: Photo de famille - Choix de langues (%)

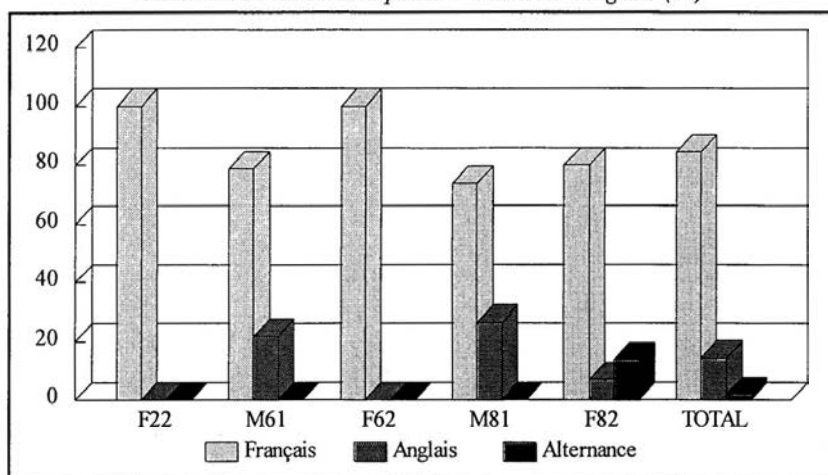


L'homogénéité du groupe de locuteurs, c'est-à-dire le fait qu'ils soient frères et soeurs et qu'ils aient tous entre 32 et 53 ans, l'absence d'anglophones parmi les destinataires ainsi que l'absence de références culturelles anglaises semblent contribuer au taux élevé de français dans cette situation. Ce sont donc les facteurs sociaux qui semblent déterminer leurs choix de langues dans cette situation, en l'absence de facteurs situationnels qui dicteraient un autre comportement.

5.1.2.9. Situation 9: Grands et petits

Le français domine nettement dans cette situation, où l'attention des adultes se concentre sur 6 des enfants (1 à 12 ans) (voir Figure 5.1.11). Comme nous l'avons déjà mentionné, nous avons observé que les adultes ont tendance à parler surtout en français aux enfants; ces observations seront confirmées dans la section 5.1.3.

Figure 5.1.11.
Situation 9: Grands et petits - Choix de langues (%)



Dans les cas de l'usage de l'anglais chez M61, on remarque que 17 de ses 22 tours de parole français (77,3%) sont adressés aux petits et surtout au bébé (F85), alors que 4 de ses 6 tours de parole anglais (66,7%) sont adressés au groupe en général; les 2 autres, bien qu'ils soient adressés au bébé, sont la

répétition de l'interjection enfantine *peek-a-boo!* Quant à M81, tous ses tours de parole français sauf un (total de 14) sont adressés aux enfants, alors que 3 de ses 5 tours de parole anglais sont adressés aux adultes; les deux autres, adressés au bébé, sont la répétition de l'interjection *allright!* Finalement, dans le cas de F82, il ne s'agit que d'un seul tour en anglais, adressé encore une fois au bébé, dont l'interjection-sobriquet *Jo-Jo Potato!*

On voit donc que dans les cas où on s'adresse aux petits en anglais, il n'est pas question de leur communiquer de véritables informations, mais d'utiliser cette langue pour fins de plaisanterie ou pour s'exclamer. Ce sont donc les facteurs situationnels, dont le jeune âge des interlocuteurs, qui déterminent l'utilisation du français dans cette situation.

5.1.3. Les choix linguistiques des différents groupes d'âge

La Figure 5.1.12 illustre les tendances linguistiques des différents groupes d'âge. Comme nous avons déjà pu le déduire à partir de l'étude de nos différentes situations de communication, ce sont les petits (1-10 ans) qui font le plus grand usage du français, tandis que la langue dominante des jeunes (14-23 ans) semble être l'anglais. Les usages des adultes cadets (32-41 ans) et des adultes aînés (46-64 ans) sont très semblables. Cependant, ces données présentent une lacune qui n'infirme néanmoins pas les tendances principales de ces groupes. Cette lacune concerne les jeunes: la plupart de leurs interactions ont lieu à l'intérieur de leur propre groupe d'âge, ce qui exagère leur usage réel de l'anglais. En effet, comme nous l'avons vu dans la Situation 5, c'est-à-dire «Les jeunes cousins avec la famille», ils s'adressent surtout en français à leurs aînés. Une autre situation, que nous n'avons pas étudiée en détail mais qui a été comptée dans l'analyse globale, fait voir un jeune locuteur de 19 ans (M63) en interaction avec F82 (32 ans) et F83 (7 ans), où l'échange est presque entièrement en français. Mais cette «lacune» a au moins l'avantage de mettre en évidence le fait que l'anglais domine nettement à l'intérieur de ce groupe d'âge.

Nous avons davantage été intéressée par le fait que jeunes et adultes semblent avoir tendance à utiliser le français beaucoup plus avec les enfants qu'avec n'importe quel autre groupe d'âge. En effet, la Figure 5.1.13 en offre l'évidence: on utilise le français de façon presque exclusive en s'adressant aux petits, comparativement aux tours adressés à tous, sauf aux petits, et aux tours englobant tout le monde, auxquels cas c'est l'anglais qui domine de façon globale.

Figure 5.1.12.
Choix de langues des quatre groupes d'âge (%)

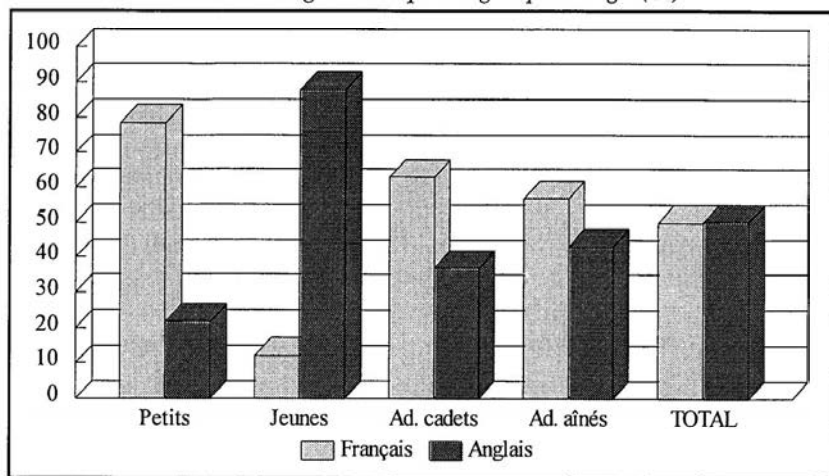
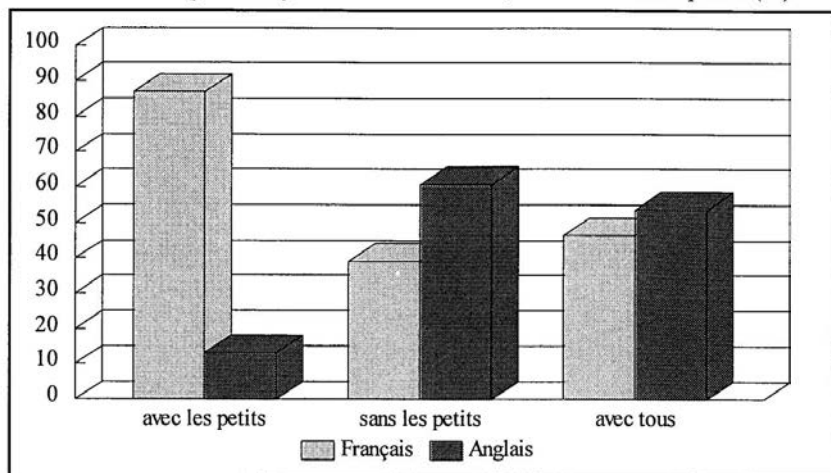


Figure 5.1.13.
Choix de langues des jeunes et des adultes, avec et sans les petits (%)



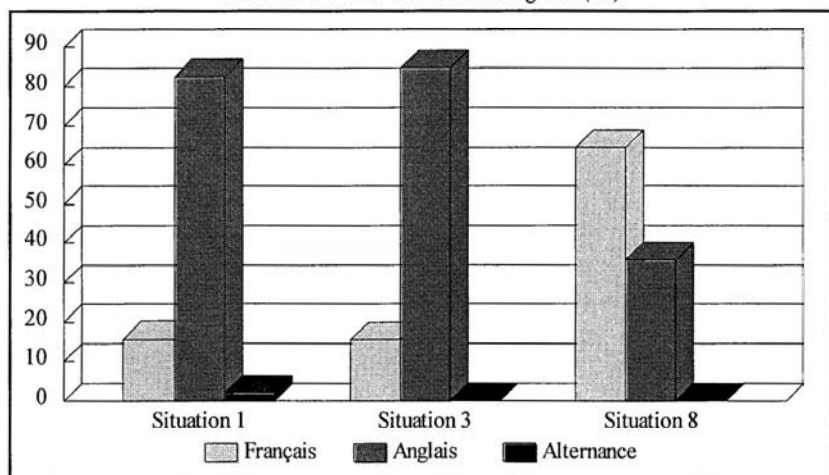
5.1.4. Les choix linguistiques des locuteurs

5.1.4.1. Les tendances individuelles des locuteurs

Afin de découvrir si les locuteurs utilisaient les deux langues de façon constante, nous avons comparé le comportement individuel de quatre d'entre eux dans les différentes situations où ils sont présents.

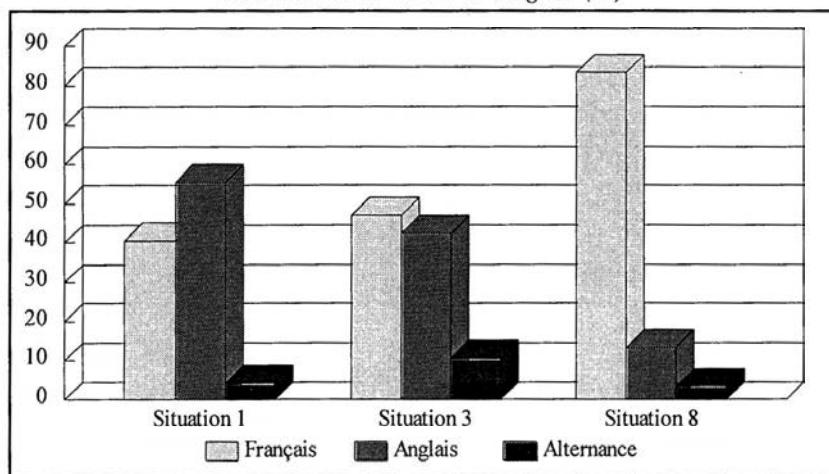
Nous avons déjà démontré que la langue dominante de F31 est l'anglais, puisque dans les situations où elle se trouve, elle est parmi ceux qui font le plus usage de l'anglais, même dans les cas où le français est très présent. En effet, bien que dans la Situation 8 elle fasse plus usage du français que de l'anglais, rappelons que le français dominait dans cette situation et qu'elle y était toujours une des plus grandes productrices d'anglais (voir Figure 5.1.14).

Figure 5.1.14.
Locutrice F31: Choix de langues (%)



L'usage de la locutrice F51 semble partagé entre les deux langues, exception faite de la Situation 8, où elle utilise surtout le français (voir Figure 5.1.15). Si on se reporte aux langues dominantes dans ces situations, on note que son comportement linguistique est tout à fait conforme aux tendances générales des autres locuteurs dans ces contextes (voir Figure 5.1.1).

Figure 5.1.15.
Locutrice F51: Choix de langues (%)



Le comportement de M81 varie beaucoup d'une situation à l'autre, comme l'illustre la Figure 5.1.16. Il ne semble jamais partagé également entre les deux langues et l'une domine toujours nettement l'autre. Mais dans son cas aussi (voir Figure 5.1.1) son comportement est conforme aux langues dominantes dans les différentes situations.

Enfin, sans vouloir nous répéter encore une fois, la Figure 5.1.17 démontre que la locutrice F82 s'adapte également, de façon générale, aux langues dominantes des situations dans lesquelles elle se trouve.

Ces locuteurs auraient donc tendance à s'adapter surtout aux langues qui dominent dans l'une ou l'autre des situations de communication. Leurs tendances individuelles semblent avoir une influence secondaire, primant seulement dans les contextes moins contraignants quant à l'usage de l'anglais, tels les thèmes des interactions et la présence d'anglophones (ou d'anglo-dominants). Si l'on s'en tient aux données fournies par notre corpus, les Franco-Ontariens se conformeraient donc à leur environnement selon les exigences de la situation, ne maintenant leurs couleurs naturelles que lorsque rien ne risque d'être compromis. Ce comportement rappelle la théorie de l'accommodation du langage développée par Giles, selon laquelle un locuteur adopte un comportement linguistique *convergent* ou *divergent* de celui de son interlocuteur selon qu'il désire exprimer des valeurs, des attitudes ou des

intentions semblables ou différentes de ce dernier, ces valeurs étant souvent reliées à son appartenance à un groupe social ou linguistique donné (Giles, Bourhis et Taylor 1977; Giles et Smith 1979).

Figure 5.1.16.
Locuteur M81: Choix de langues (%)

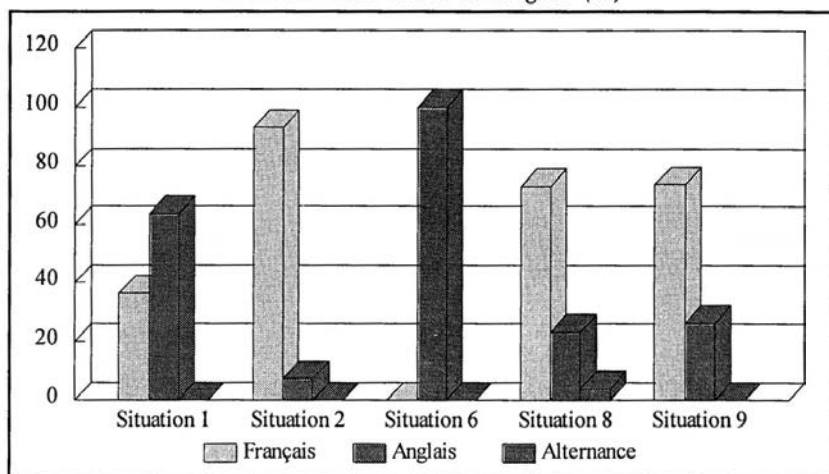
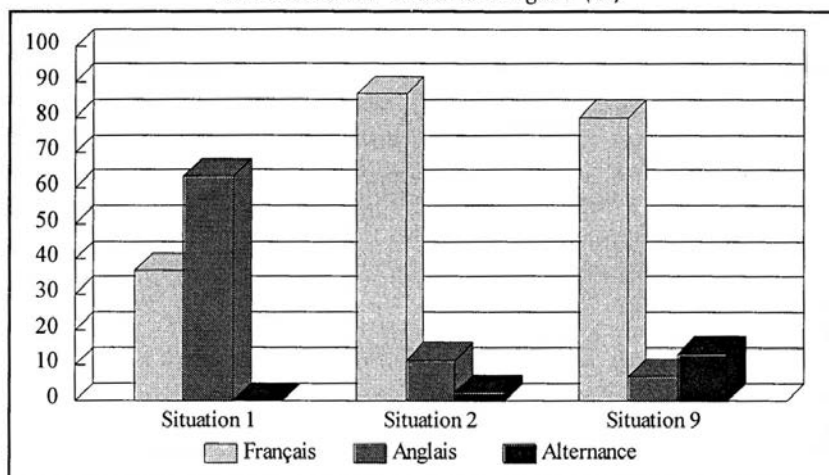
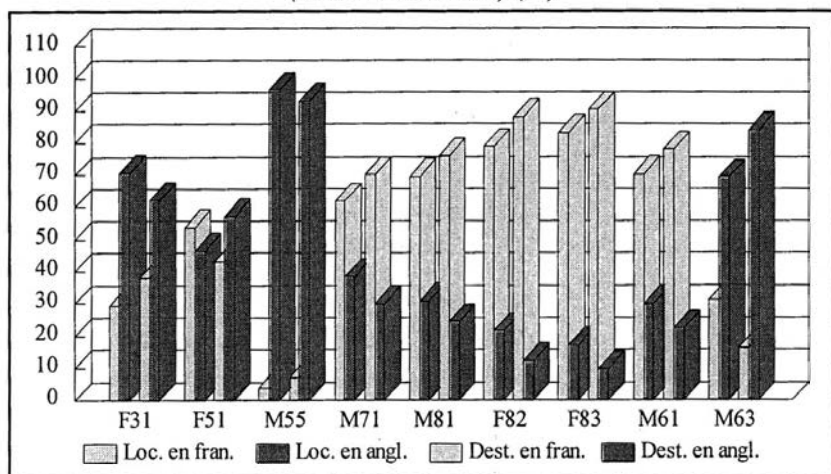


Figure 5.1.17.
Locutrice F82: Choix de langues (%)



5.1.4.2. Les locuteurs et leurs destinataires

Figure 5.1.18.
Choix linguistiques des locuteurs et de leurs destinataires
(total des situations) (%)



La figure 5.1.18 montre quel est l'usage des langues selon que les répondants sont locuteurs ou destinataires. Ce graphique est révélateur de l'influence de la langue d'un répondant sur le choix de langues que feront les autres pour s'adresser à lui. En effet, tous les répondants qui utilisent le plus le français sont également destinataires surtout du français et inversement pour les utilisateurs de l'anglais. Ceci est pertinent lorsque l'on considère que les interactions contiennent fréquemment un amalgame de tours anglais et français, comme en témoignent les nombreux exemples donnés.

On remarque que cinq locuteurs, M71, M81, F82, F83 et M61 font usage surtout du français, tandis que trois locuteurs, F31, M55 et M63 utilisent surtout l'anglais et qu'une locutrice, F51, fait un usage équilibré des deux langues. Dans le cas des anglo-dominants, rappelons que la langue dominante de F31 est l'anglais, et que M55 et M63, les jeunes locuteurs de la Situation 4, utilisent presque exclusivement l'anglais entre eux; le taux plus élevé de français chez M63 par rapport à celui de M55 est attribuable au fait qu'il apparaît également dans une autre interaction avec F82 et F83, qui se déroule surtout en français. Quant à F51, le fait qu'elle soit destinataire de souhaits

d'anniversaire dans deux situations, dont plusieurs sont en anglais, pourrait expliquer l'usage équilibré des deux langues.

Compte tenu que les taux d'utilisation des langues sont également influencés par les contextes de communication, le parallélisme de ces résultats nous permet de conclure que les langues utilisées par un locuteur ont une influence sur le choix de langues de son interlocuteur. Ainsi, un répondant est destinataire des deux langues dans les mêmes proportions qu'il en est locuteur.

5.1.5. Discussion des résultats

Ces résultats sont donc conformes à ceux des recherches sur les choix de langues, selon lesquelles les facteurs situationnels, les relations entre locuteurs et destinataires, ainsi que les facteurs sociaux comme l'âge et la dominance linguistique du locuteur, ont un effet déterminant sur les choix linguistiques (voir Fishman 1968; Pascasio et Hidalgo 1979; Scotton 1976; Sankoff 1980; Labrie 1991). Les conclusions de Heller (1988, 1992) se sont aussi avérées très pertinentes en ce qui a trait aux choix linguistiques de nos locuteurs comme stratégies politiques véhiculant leurs valeurs et leur identification ethnique, c'est-à-dire leur appartenance simultanée aux cultures francophone et anglophone, cultures qui comprennent des domaines d'interaction différents, suscitant l'usage tantôt du français, tantôt de l'anglais.

Certaines raisons ont été avancées pour expliquer les choix linguistiques dans les différentes situations. L'anglais domine dans la Situation 1 en raison de la présence d'anglophones et donc du souhait d'inclure tout le monde dans les interactions; il domine également dans la Situation 4 où les échanges se font uniquement à l'intérieur du groupe des jeunes anglo-dominants; et l'entrevue de la Situation 6 se déroule exclusivement en anglais à cause du domaine médiatique, et donc typiquement anglais, qu'elle représente. En revanche, le français domine de façon très importante: dans la Situation 2 qui se déroule au cours d'une célébration intime et familiale au sein d'un petit groupe homogène linguistiquement où sont présents des enfants; dans la Situation 5 qui a également lieu au sein d'une famille intime; dans la Situation 7 qui, conformément aux facteurs situationnels, devrait se dérouler en anglais, mais se passe plutôt en français à cause d'une affirmation politique de la part d'un locuteur; dans la Situation 8 qui présente une interaction entre les seuls membres de la famille centrale; et dans la Situation 9 où on s'amuse avec des enfants. La Situation 3 est partagée entre les deux langues en raison de deux

facteurs principaux, dont les différents thèmes des échanges, ainsi que, selon notre hypothèse, l'influence de la présence d'une locutrice anglo-dominante.

Nous avons trouvé des différences dans les choix linguistiques des différents groupes d'âge, à savoir que les petits font surtout usage du français, que les jeunes parlent surtout anglais, et que les adultes cadets et aînés sont partagés entre les deux langues, tout en étant dominants en français. Quant aux tendances des locuteurs, c'est-à-dire à l'influence de facteurs comme l'âge et la dominance linguistique, nous avons trouvé qu'elles étaient pertinentes principalement en l'absence de facteurs situationnels dictant l'usage de l'anglais. La langue utilisée par un locuteur semble également déterminer l'usage de son interlocuteur; en effet, nous avons trouvé que les répondants sont destinataires des deux langues dans les mêmes proportions qu'ils en sont locuteurs. Nous avons aussi trouvé que le taux de français augmente dans les situations où des enfants sont présents dans les interactions. Ainsi, les anglo-dominants utilisent l'anglais et les franco-dominants utilisent le français lorsqu'ils se trouvent dans des groupes homogènes où la situation n'exige pas particulièrement l'usage de l'anglais. Seulement deux locuteurs font exception à cette règle: F31, qui, à toutes fins pratiques, n'est plus membre de la communauté franco-sudburoise et qui ne participe donc plus aux pratiques linguistiques de sa communauté d'origine; et M21, chez qui l'affirmation politique de sa francité prime sur les facteurs situationnels. Il semblerait donc que, de façon générale, la tendance individuelle la plus saillante soit celle de s'adapter linguistiquement selon la demande de la situation et que les facteurs sociaux soient secondaires.

5.2. Les alternances de langues

Seulement 96 tours de parole contenant de l'alternance ont été relevés dans notre corpus, ce qui ne représente que 2,8% des tours de parole. Puisque plusieurs de ces tours contiennent plus d'une alternance, nous comptons un total de 113 cas d'alternances. Parmi ces derniers, la majorité est extraphrastique (N=78; 69%), les cas intraphrastiques comptant pour 31% (N=35) (voir Figure 5.2.1). Cette différence peut être attribuable au fait qu'une proportion importante des alternances extraphrastiques contient des interjections et des locutions (N=27; 34,6% de ceux-ci) et un nombre non négligeable de particules telles que *oui*, *non*, *quoi*, *bon bien* (N=14; 17,9%). On note que la majorité des interjections et locutions est en anglais (N=22; 81,5%), par exemple:

EXEMPLE 1:*Holy boy!* Qu'est-ce qui a arrivé là?*Oh god!* Fallait qu'on prenne des *breaks*!*Take care!* On va vous voir demain, *so...*

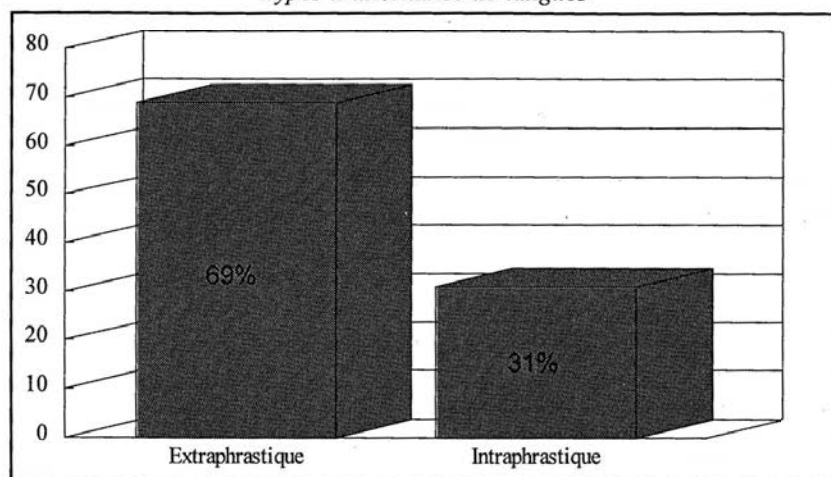
On relève aussi quelques cas en français:

EXEMPLE 2:*That's it! C'est toute! Got it! Beautiful! That's gonna be gorgeous!**Attends' minute là! OK! Got it! Got it!*

Cependant, dans le cas des particules, il s'agit uniquement d'éléments français au début de tours de parole anglais, comme dans l'exemple 3 ci-dessous:

EXEMPLE 3:*Ah oui, that's the one I was looking at.**Bon bien, we've gotta go too.**Non, he's not getting one penny.*

Figure 5.2.1.
Types d'alternance de langues



La majorité des tours ne contient qu'une alternance (N=82; 85,4%), alors que 11,5% (N=11) en contiennent 2 et que 3,1% (N=3) en contiennent 3 (voir Tableau 5.2.1). La comparaison de ces chiffres pour les deux types d'alternance révèle que davantage de tours ne contiennent qu'une alternance extraphrastique (N=62; 89,9%), ceci étant vrai des alternances intraphrastiques (N=20; 74,1%) mais dans une moindre mesure, davantage de tours contenant 2 alternances (N=6; 22,2%). Ce résultat peut s'expliquer par le fait que l'insertion d'une locution dans une langue au sein d'un tour de parole dans l'autre langue a été calculée comme comportant deux alternances, compte tenu qu'il y a passage à une autre langue et retour à la première langue, comme dans les exemples suivants:

EXEMPLE 4:

Non, c'est marqué * *free ticket* * mais il faut que tu: euh:

Oh, on va l'avoir du: du gros * *problem* * icitte là.

Tableau 5.2.1.

Nombre d'alternances contenues dans les tours d'alternance

	1 alternance		2 alternances		3 alternances	
Alternances extraphrastiques	62	89,9%	5	7,2%	2	2,9%
Alternances intraphrastiques	20	74,1%	6	22,2%	1	3,7%
TOTAL	82	85,4%	11	11,5%	3	3,1%

La majorité des tours d'alternance de langues débute avec une séquence en français (N=58; 60,4%) (voir Tableau 5.2.2). Cependant, alors que la langue initiale est presque également l'anglais (44,9%) et le français (55,1%) dans le cas des alternances extraphrastiques, le français est beaucoup plus fréquent dans le cas des alternances intraphrastiques (74,1%). Ceci peut encore être attribué à l'insertion de locutions, dont la plupart sont en anglais, mais semble aussi démontrer que la langue «matrice» serait le plus souvent le français, comme dans les exemples ci-dessous:

EXEMPLE 5:

OK, mais là le boutte là, ah! il y a pas de fleurs sur le boutte là * *so I guess I'll have to...*

Ah sainte! Si tu fais pas une actrice toi * *I don't know!*

Non, t'es * *in mid-centre*.

Voici quelques exemples d'alternances intraphrastiques débutant en anglais:

EXEMPLE 6:

That's the one I was looking at * au KMart. Une bouteille de *pop*, on dirait c'est une bouteille de *pop*, regarde.

You don't want to see them all, we're not in them so we can go. It's all: ah: * le baptême.

Tableau 5.2.2.
Langues initiales des tours d'alternance

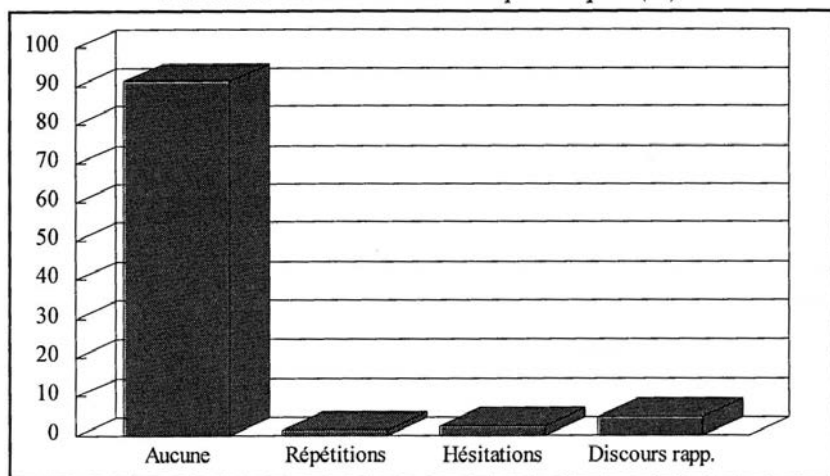
	Français		Anglais	
Alternances extraphrastiques	38	55,1%	31	44,9%
Alternances intraphrastiques	20	74,1%	7	25,9%
TOTAL	58	60,4%	38	39,6%

5.2.1. Les alternances extraphrastiques

Quatre fonctions ont été identifiées parmi les alternances extraphrastiques. Rappelons que lors de l'analyse de ces dernières, la fonction de chaque séquence de discours dans chaque langue a été identifiée. Comme l'illustre la Figure 5.2.2, la très grande majorité (N=134; 91,2%) de ces séquences n'a aucune fonction spécifique dans ces tours de parole. Parmi celles qui présentent une fonction quelconque, les plus nombreuses contiennent du discours rapporté (N=7; 4,8%); ensuite viennent les alternances précédées des hésitations (N=4; 2,3%) et des répétitions (N=2; 1,4%): Il semblerait donc que les alternances extraphrastiques soient très peu motivées par des

fonctions qui chercheraient à accentuer ce qui est dit, à rapporter les paroles d'un autre, ou à chercher «le mot juste» suite à une hésitation.

Figure 5.2.2.
Fonctions des alternances extraphrastiques (%)



5.2.2. Les alternances intraphrastiques

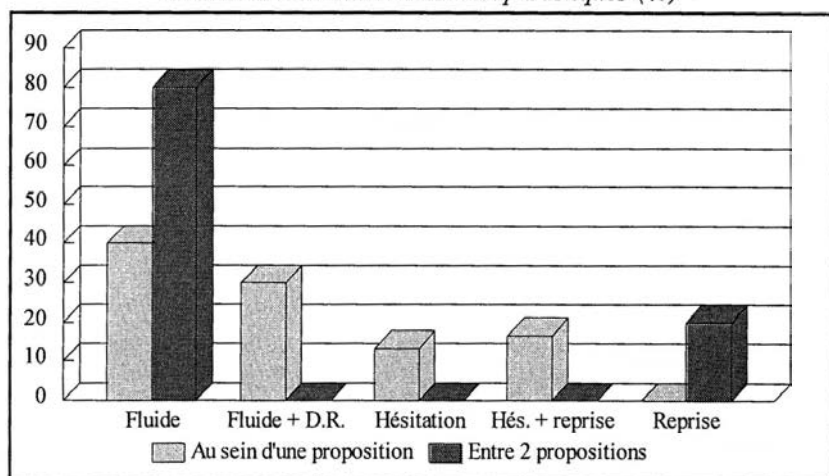
Les cas d'alternances intraphrastiques ont d'abord été divisés selon qu'ils se produisaient au sein d'une même proposition ($N=30$; 85,7%), ou entre deux propositions ($N=5$; 14,3%). Le fait que la majorité se produise au sein d'une même proposition témoigne encore du fait que dans plusieurs cas, il s'agit de l'insertion de locutions. La Figure 5.2.3 présente le deuxième classement, selon les différentes fonctions des alternances intraphrastiques. On voit qu'une grande proportion est fluide ($N=16$; 45,7% du total), surtout dans les cas se produisant entre 2 propositions, dont 80% ($N=4$) sont fluides, comme dans les exemples suivants:

EXEMPLE 7:

au sein d'une proposition: Non non, nous autres on tire * *from the right side*. Toi tu tires * *from the wrong side*.

entre 2 propositions: Paul, Lianne dans le milieu, * *and then the little girl I don't know*.

Figure 5.2.3.
Fonctions des alternances intraphrastiques (%)



Toutefois, ces fonctions varient selon les deux types d'alternances intraphrastiques. Les cas «interpropositionnels» sont surtout fluides (N=4; 80%), et un cas contient une reprise d'une séquence précédente (N=1; 20%):

EXEMPLE 8:

*Today: non, je veux dire, ça fait un mois là, * it's been a month now I'm a non-smoker.*

Quant aux cas «intrapositionnels», un grand nombre de ceux-ci sont fluides (N=12; 40%), le reste étant partagé entre le discours rapporté fluide (N=9; 30%), les hésitations suivies de reprises (N=5; 16,7%), et les hésitations seulement (N=4; 13,3%), aucun cas de reprise seule n'étant observé.

EXEMPLE 9:

discours rapporté fluide: Où c'est que c'est marqué * «five thousand».

hésitation + reprise: C'est juste pour: * *to put on the table, yeah.*

hésitation seule: On joue au: on joue à: euh: euh: *nothing.*

On remarque que dans les cas d'hésitation avec reprise, la fonction grammaticale de l'élément repris est variable; parmi nos 5 cas, il s'agit de la

reprise d'un pronom sujet, d'une préposition, d'un article, d'un complément circonstanciel, et d'un syntagme nominal + syntagme verbal.

Bien qu'un peu moins de la moitié de toutes les alternances intraphrastiques soit fluide, c'est cette fonction qui est la plus importante comparativement aux quatre autres qui se partagent l'autre moitié. La différence entre les alternances au sein d'une proposition et celles entre deux propositions n'est pas vraiment significative pour le moment, si l'on considère qu'il y a seulement 5 cas interpropositionnels.

5.2.3. Discussion des résultats

Nos résultats sont conformes à ceux de Poplack (1988; Poplack *et al.* 1988): les Franco-Ontariens produisent surtout des alternances extraphrastiques, plusieurs de celles-ci contiennent des interjections et expressions idiomatiques («mot juste», selon Poplack), et plusieurs de leurs alternances intraphrastiques ont comme fonctions le discours rapporté, l'hésitation, la répétition et les reprises. Généralement, leurs alternances extraphrastiques sont relativement peu motivées par ces fonctions. Les locuteurs respectent également les contraintes grammaticales du codeswitching, alternant à des points où la grammaire des deux langues le permet.

Mentionnons que vu leur fréquence relative, leur forte cohésion sémantique et leur caractère répétable, tous les cas d'alternances extraphrastiques contenant des interjections et des locutions anglaises figurent également parmi les cas problématiques de la section 5.3.

Toutefois, nos données diffèrent de celles de Poplack sur un point en particulier: nous n'avons relevé aucun cas de commentaire métalinguistique, cas qui sont assez nombreux dans le corpus d'Ottawa-Hull. Ceci doit être attribuable à la nature de notre corpus où, comme les locuteurs interagissent dans diverses situations avec plusieurs individus de leur propre communauté linguistique, ils sont plus en mesure de produire un langage «naturel», c'est-à-dire que leurs utilisations de l'anglais ne sont généralement pas auto-corrigées et donc non commentées. Le corpus de Poplack, par contre, présente un type de discours lié à une seule situation, soit celle de l'entrevue, où l'usage de l'anglais est conscient, et donc balisé, puisqu'il est considéré moins convenable que dans la situation plus formelle que représente l'entrevue sociolinguistique.

Malheureusement, le nombre limité des cas d'alternances relevés dans notre corpus ne nous permet pas d'établir les facteurs situationnels et sociaux reliés à ces types particuliers de *codeswitching*. Toutefois, comme nous

l'avons mentionné dans la section précédente, le mécanisme de l'alternance extraphrastique s'apparente au plan linguistique à celui de l'alternance entre tours de paroles, que nous avons nommé choix de langues. Puisque la grande majorité des exemples est extraphrastique et fluide, nous pouvons alors appliquer les explications et les conclusions dégagées des choix de langues à ces derniers. D'ailleurs, nous avons vu dans l'état de la question que plusieurs chercheurs (Pascasio et Hidalgo 1979; Scotton 1976; Sankoff 1980; Gal 1988; Heller 1988, 1992) ne différencient pas les alternances à l'intérieur d'un même tour de parole de celles qui se produisent entre deux tours lorsqu'ils discutent de choix de langues.

5.3. Les items lexicaux: emprunts ou alternances?

5.3.1. Répartition des items lexicaux

La Figure 5.3.1 présente la répartition des unités lexicales. Sur le total des 407 unités lexicales et locutions que nous avons relevées, 3 cas (0,7%) constituent des alternances lexicales, plus des trois-quarts (78,9%; N=321) sont des emprunts, alors que le cinquième (20,4%; N=83) représente des cas problématiques, c'est-à-dire pouvant être des emprunts ou des alternances, et dont nous traiterons ultérieurement. Parmi les emprunts, 50,1% (N=204) sont des unités simples, telles *bacon* et *garbage*, 3% (N=12) sont des unités composées, telles *bobby pin* et *hockey player*, 9,1% (N=37) des cas concernent des interjections et locutions, comme *atta girl*, *my gosh* et *that's it*, alors que 16,7% (N=68) sont des appellatifs, à savoir des noms propres, des surnoms, etc. Les unités simples dominent donc largement dans la catégorie des emprunts.

La Figure 5.3.2 illustre la répartition des unités lexicales dans les catégories d'unités simples, d'unités composées et d'interjections et locutions, selon que ces dernières représentent des emprunts attestés en français européen, québécois, ontarien, dans notre corpus seulement, ou qu'ils représentent des cas problématiques. Nous remarquons que la majorité des unités simples est attestée en français québécois, alors que plusieurs des unités composées et des interjections et locutions représentent des cas problématiques. Dans l'ensemble, la majorité des unités lexicales est attestée dans les sources québécoises, et ce sont surtout les unités composées et les interjections et locutions qui posent des problèmes. Notons que dans le cas des interjections et locutions attestées en français européen, il s'agit de 6 cas de *bye* et de 5 cas de *bye-bye*.

Figure 5.3.1.
Répartition des unités lexicales (%)

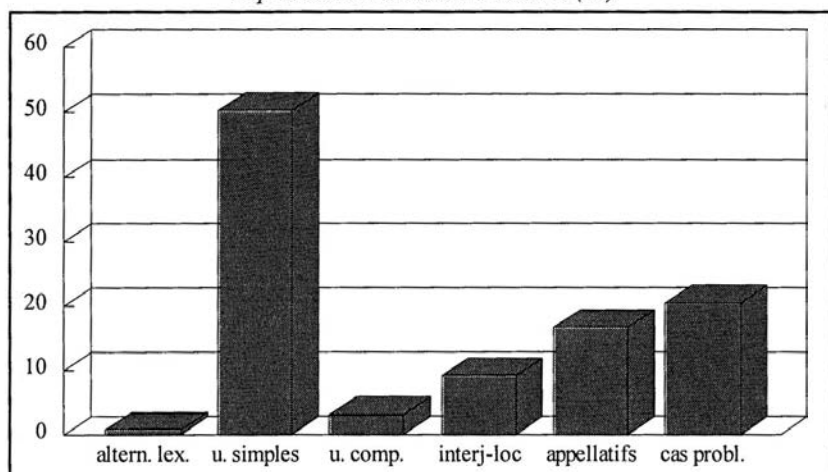
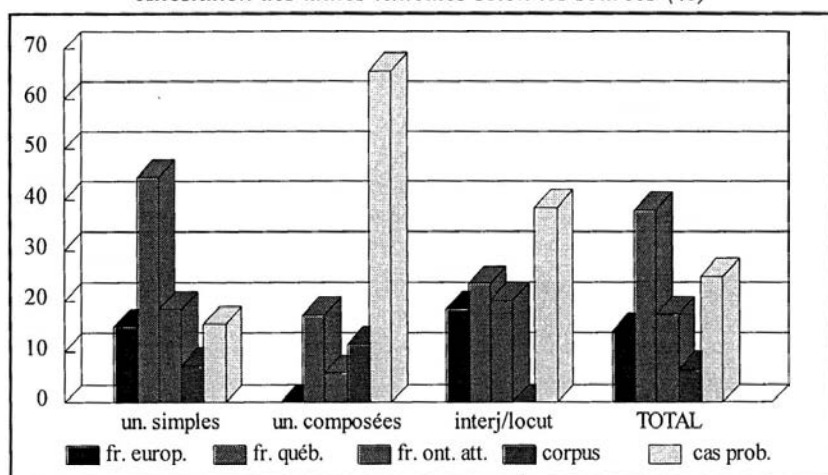


Figure 5.3.2.
Attestation des unités lexicales selon les sources (%)



5.3.2. Les alternances lexicales

Parmi toutes les unités lexicales relevées, 3 cas (donnés ci-dessous) ont été classés avec les alternances lexicales:

EXEMPLE 1:

Oui, *sloppy* bonbons.

Oh, on va l'avoir du: du gros *problem* ici' là.

On joue au: on joue à: euh: euh: *nothing*.

Les cas de *sloppy* et *problem* présentent chacun un aspect particulier. *Sloppy* occupe la position syntaxique qu'il aurait en anglais, alors que *problem* est précédé d'un déterminant non usuel avec cette unité, mais compatible par exemple avec «trouble» («du gros trouble»). Il est cependant difficile d'expliquer davantage ces exemples, sans risquer de tomber dans des interprétations non fondées sur les faits, d'autant plus que seulement deux cas de ce type ont été observés.

Quant à *nothing*, non seulement n'est-il pas attesté dans nos sources, mais il ne nous semble pas non plus «répérable». Il est également précédé d'une hésitation, ce qui signale une utilisation balisée de l'alternance lexicale.

5.3.3. Les emprunts simples

La catégorie des emprunts simples pose généralement peu de problèmes. La majorité (52,7%, N=107) est attestée dans les sources québécoises, les plus typiques étant *anyway*, *battery*, *cute*, *checker*, *gang* et *tune*; plusieurs relèvent du français européen (17,7%, N=36), par exemple *gin*, *golf*, *poster*, *toast*, et nombreux sont ceux qui sont attestés dans les sources franco-ontariennes (21,7%, N=44), comme *shopper*, *so*, *user*, *whatever*. Les cas potentiellement problématiques sont ceux qui ne paraissent que dans notre corpus (17; N=8,3%) comme *blinker*, *curler*, *drivage*, *puddle*, *sharer*, *splasher*, *waterski*.

Les verbes ne posent aucun problème, puisqu'ils sont toujours adaptés morphologiquement, qu'ils soient à l'infinitif (affixation -er, comme *curler*, *waterskier*) ou conjugués (ex.: tu *blinkes*, tu *curls*, tu *shares*). Ce sont les noms qui posent un problème, dans la mesure où en français ces derniers occupent souvent la même position syntaxique dans la phrase qu'en anglais.

Nous ne pouvons pas non plus nous fier au critère phonologique puisque, comme nous le verrons plus loin, les Franco-Ontariens conservent souvent la phonologie des mots qu'ils empruntent, même lorsqu'il s'agit d'emprunts répandus en français européen (ex.: *poster* = [postə]) ou québécois (ex.: *camera* = [kamɔ]). Nous avons donc relevé les noms qui sont adaptés morphologiquement: sur les 7 noms, 4 sont adaptés morphologiquement, dont 2 qui sont au pluriel mais qui ne présentent pas l'affixation anglaise (*puddles* = [pʌrt], *waterskis* = [wɔrəski]), et 2 auxquels on a ajouté les affixes -age (*drivage*) et -ette (*dudette*). Quant aux 3 autres, il ne s'agit que de la répétition de ces derniers.

5.3.4. Les emprunts composés

La moitié (50%, N=6) des emprunts composés est attestée en français québécois (ex.: *bobby pin*, *game warden*, *scotch tape*), et 2 (16,7%) sont attestés en français ontarien (*dining room 2x*), alors que 4 (33,3%) ne se retrouvent que dans notre corpus (*dog cushion*, *free ticket*, *goalie pad*, *video game*). Ces derniers ont pu être classés comme emprunts du seul fait qu'ils étaient adaptés morphologiquement, c'est-à-dire qu'ils étaient utilisés au pluriel et qu'ils présentaient l'affixation orale française (Φ). Nous devons noter toutefois que ce dernier critère ne serait pas déterminant dans les cas où on prononcerait le -s pluriel de l'anglais; comme le signalent Poplack *et al.* (1988), il existe en franco-ontarien une variation entre les deux usages, bien que la prononciation française soit la plus usitée. Il s'agirait tout simplement d'un autre cas problématique.

5.3.5. Les interjections et locutions

La majorité (37,8%, N=14) des interjections et locutions est attestée en français québécois¹ (ex.: *atta girl*, *good*, *right*), 29,7% (N=11) en français européen², et 32,4% (N=12) dans les sources franco-ontariennes (*come on*, *hi*, *I guess*, *take care*, *that's it*).

¹ Dont 5 cas de «wow».

² Il s'agit de 6 cas de «bye» et de 5 cas de «bye-bye».

5.3.6. Les appellatifs

5.3.6.1. Les désignations réelles

Notre corpus comprend un nombre élevé d'appellatifs (16,6%, N=68), dont certains réfèrent à des concepts réels (61,8% de ces derniers), comme par exemple des personnes (*Rita MacNeil*, *The Great One*), des commerces (*KMart*, *Mike's Mart*, *Sears*), des endroits (*Morgan*, *Rayside*, *Santa's Village*, *Trout Lake Happy Landings Campsite*), des équipes de hockey (*Chicago Black Hawks*, *Toronto Maple Leafs*) et des personnages (*Tooth Fairy*, *Troll*). Cela n'a rien de particulier, puisque les Franco-Ontariens habitent dans un monde où la majorité de ces concepts leur provient de l'anglais et il est donc normal qu'ils les nomment tels qu'ils les entendent.

Les appellatifs faisant référence au monde de la fiction rendent bien compte de la langue de la culture et de l'imaginaire franco-ontariens. Il s'agit surtout de références à des personnages de la télévision ou du cinéma: des jouets représentant *Beauty and the Beast* et *Michaelangelo* (des Tortues Ninja); des jeux de rôles avec les personnages de *Care Bear* et de *Dorothy* et *Maude* (des émissions *The Golden Girls* et *Maude*); des pendants d'oreilles des *Trolls*¹. On parle aussi de personnages folkloriques, dont le *Sonné Classe* (adaptation de *Santa Claus*) et la *Tooth Fairy*. La plupart de ces personnages existent aussi en français (le Père Noël et la Fée des Dents) ou en traduction (la Belle et la Bête, Michel-Ange, les Calinours, les Trolls; Dorothée dans *Les Craquantes*). Mais malgré l'existence des réseaux de télévision française et des étiquettes bilingues sur les jouets, ces locuteurs semblent témoigner d'une préférence pour l'anglais, ou du moins, de l'habitude d'opter pour l'anglais même lorsque le produit est disponible dans les deux langues.

Ce principe s'applique également à l'utilisation intégrale de noms syntagmatiques comme les *Toronto Maple Leafs* et *Trout Lake Happy Landings Campsite*, et non les «*Maple Leafs* de Toronto» et le «Terrain de camping (ou même "le *campsite*") de *Trout Lake Happy Landings*».

5.3.6.2. Les désignations inventées

Encore plus révélateurs sont les noms inventés par les locuteurs eux-mêmes lors de plaisanteries ou de jeux de rôles (23,5% des appellatifs, N=16). Lors

¹ Bien qu'il existe en français, ce mot est considéré comme un emprunt à cause de sa prononciation anglaise [tʁɒl].

d'une situation où les locuteurs jouent à faire une entrevue devant la caméra, l'intervieweur se surnomme *Joe Sharky* (*Sharky* étant d'ailleurs déjà son sobriquet); il travaille pour la station *CICI* (prononcé en anglais); il interviewe un surnommé *Lefty* au sujet d'une Mme *Trump*, en référence à une locutrice qui a gagné une somme d'argent. On doit rappeler qu'une partie de l'entrevue se déroule en anglais, probablement afin d'imiter celles que les locuteurs voient à la télévision, jusqu'à ce qu'un des locuteurs «décide» qu'il ne comprend pas l'anglais.

5.3.6.3. Les désignations connotatives

Nos locuteurs ont également recours à des termes affectueux et génériques anglais, dont *babe*, *bro* (de *brother*), *girlie*, *guys*, *hon* (de *honey*), *man* et *pet*, qui comptent pour 14,7% (N=10) des appellatifs.

5.3.7. Les cas problématiques: emprunts ou alternances?

5.3.7.1. Les unités simples

Un certain nombre d'unités lexicales (20,4%, N=83) relevées n'ont été classées ni comme alternances, ni comme emprunts. Parmi les unités lexicales simples, 14,9% (N=37) n'ont pu être classées. Bien que celles-ci n'aient été attestées nulle part ailleurs que dans notre corpus et qu'elles ne présentent aucune marque d'adaptation morphologique, syntaxique ou phonétique, c'est d'abord à cause de la fréquence des emprunts simples attestés seulement dans les sources franco-ontariennes (18,3%, N=44) et dans notre corpus (7,1%, N=17), puis à cause de notre propre intuition en tant que locutrice native du français de Sudbury, que nous nous sommes gardée de les identifier comme des alternances lexicales. En effet, nous savons que plusieurs de ces mots sont utilisés fréquemment dans la communauté, comme par exemple *goaltender*, *mermaid*, *shower*, *squirt*. D'autres nous semblent «répétibles», ou au moins «empruntables», comme *blur*, *frigging*, *parenting*. Intuitivement, nous aurions donc tendance à les classer comme des emprunts au même titre que les autres, mais faute d'attestations et de marques d'intégration, nous avons évité de le faire, d'où leur classement dans une catégorie à part.

5.3.7.2. Les unités composées

Parmi les unités lexicales composées, 65,7% (N=23) ont présenté des problèmes de classification. Comme pour les unités simples, nous aurions tendance à considérer ces dernières comme étant des emprunts, d'abord à cause de leur qualité d'unité syntagmatique nominale et donc de leur utilisation comme syntagme nominal dans la phrase et, deuxièmement, à cause de leur nombre relativement élevé. D'ailleurs, certains de ces syntagmes nous semblent indissociables: *BB gun*, *caesar salad*, *life jacket*, *hockey stick*, *movie star*; ces cas particuliers paraissent également être usuels dans la communauté. D'autres cas nous semblent indissociables du fait que les mots qui les composent forment une unité syntagmatique dont on n'emprunterait pas une partie sans emprunter l'autre; *dog cushion*, *double chin*, *exercise bike*, *picnic table* donneraient lieu à des syntagmes comme «coussin à chien», «double menton», «bicycle à exercice» et «table de pique-nique», mais pas, ou très rarement, *cushion* de chien/coussin de *dog*, *chin* double/menton *double*, *bike* à exercice/bicycle à *exercise* et *table* de pique-nique, par exemple.

Certains cas, toutefois, pourraient être dissociables et alterner avec certaines formes syntagmatiques anglais-français, comme *hockey stick*/bâton de *hockey* et *goalie pads/pads* de *goalie*. En effet, certains syntagmes de ce genre ont été relevés dans notre corpus, comme par exemple «bouteille de *pop*», «cours de *parenting*», «radio à *batteries*», «sac de *garbage*», «*sweaters* de *hockey*», et certains de ceux-ci pourraient alterner avec des syntagmes entièrement anglais, comme «*parenting course*», «*garbage bag*», «*hockey sweaters*». Mais ces syntagmes, comme les autres, forment des unités syntagmatiques relativement fréquentes en anglais, même s'ils ne sont pas attestés dans les dictionnaires anglais, et il semble donc normal qu'ils soient souvent empruntés intégralement comme tels.

Un cas, *major pumpititude* (utilisé deux fois), est un terme qui a été créé dans l'émission télévisée *Saturday Night Live*; il est utilisé ici comme unité nominale et pourrait être considéré comme étant un emprunt.

Ces cas ont tous comme particularité la possibilité d'être classés comme emprunts et seuls les critères de basse fréquence et d'absence d'intégration empêchent de les classer ainsi. Toutefois, deux cas se révèlent plus problématiques: *Brett Hull poster* et *extra bike*. Individuellement, les mots formant ces syntagmes ne posent aucun problème et le problème se pose dans l'ordre syntaxique des mots: dans le premier cas, en français on placerait *poster* (qui est un emprunt attesté) avant le nom *Brett Hull*; de plus, en

anglais, ce cas ne représente pas une unité syntagmatique figée, pouvant alterner avec *a poster of Brett Hull* (ou le nom d'un autre personnage quelconque). Cependant, la première forme semble être la formule la plus fréquente; de même, en français on pourrait également alterner avec «un *poster de Brett Hull*», mais peut-être l'habitude anglaise influence-t-elle l'usage en français. La question se pose, par contre, de savoir si cette même locutrice utiliserait cette forme avec un nom de vedette français; dirait-elle, par exemple, «un Mario Lemieux *poster*»?

Le cas de *extra bike* conserve l'ordre syntaxique anglais, sans toutefois être fréquent ni figé en anglais; il s'agit tout simplement d'un nom et de l'adjectif qui le qualifie. Nous savons que l'utilisation de *extra*, au sens de «supplémentaire» et prononcé soit en anglais, soit en français, est usuel en français sudburois, mais que *bike* ne l'est pas (bien qu'il soit attesté en québécois), et le locuteur aurait pu dire «un *bicycle d'extra*», conservant la syntaxe française, ou même «un *extra bicycle*».

La question se poserait donc de savoir si ces cas ne seraient effectivement pas traités comme des locutions dans leur usage en français, en alternance avec les variantes mentionnées, c'est-à-dire si d'adjectif + nom en anglais, *extra bike* ne deviendrait pas un nom composé en français, par exemple.

5.3.7.3. Interjections et locutions

Certaines interjections et locutions, au nombre de 23 (38,3%), nous ont également posé des problèmes de classification. D'abord, notre connaissance de cette variété nous permet de connaître intuitivement la fréquence de ces cas, en dépit du manque d'attestations. Ensuite, vu la grande tendance à utiliser des locutions de ce genre dans des tours de parole en français (ex.: *oh god, I don't care, yeah*), et vu la forme récurrente de certaines d'entre elles, nous serions tentée de les classer comme emprunts. Trois de ces expressions sont répétées deux fois (*got it, holy jeeper, right on*), quatre sont des interjections du genre *holy* - (*holy boy, holy jeeper, holy jeez, holy mac*) et deux sont des remerciements (*thank you very much*). D'ailleurs, la liste d'emprunts relevés dans les sources littéraires franco-ontariennes et dans l'article de Poplack *et al.* (1988) comprend également un nombre très élevé de locutions de ce genre (23,6%) et c'est ce qui nous a permis de classer certaines d'entre elles parmi les emprunts (voir plus haut à la section 5.1.3.4).

Par ailleurs, certaines de ces interjections et locutions apparaissent en série, par exemple dans la phrase suivante:

EXEMPLE 2:

Right there! Perfect, guys! Super! ' fait que là, c'est un quinzième de seconde, ' faut pas vous grouilliez pantoute.

Devons-nous traiter chacune de ces expressions comme un emprunt ou toute la suite comme un cas d'alternance? La question se pose même de savoir si on devrait traiter les tours de parole ne contenant qu'une interjection ou locution en anglais comme un emprunt dans les cas où ceux-ci seraient précédés ou suivis par un tour en français, par exemple.

Contrairement au cas des unités simples et des syntagmes nominaux non attestés que nous n'avons classés ni comme emprunts, ni comme alternances, c'est sous toute réserve que nous avons néanmoins classé les interjections et locutions non attestées parmi les alternances extraphrastiques. Cependant, il nous a semblé pertinent de les inclure également parmi les cas problématiques pour les raisons mentionnées ci-dessus.

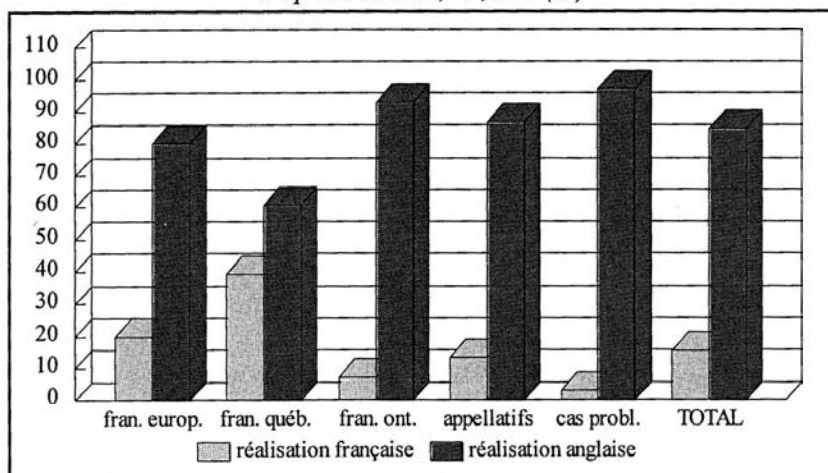
5.3.8. L'intégration phonologique

On a souvent tendance à qualifier le parler franco-ontarien comme étant un mélange d'anglais et de français; les Franco-Ontariens eux-mêmes le nomment quelquefois du «franglais». Outre le taux relativement élevé d'emprunts et d'alternances, cette qualification peut être attribuée également au fait que les Franco-Ontariens conservent souvent la phonologie originale du mot ou de la locution qu'ils empruntent. C'est pourquoi nous avons fait une analyse de l'intégration phonologique non seulement des emprunts, mais aussi des cas problématiques relevés dans notre corpus qui contenaient les phonèmes /r/, /l/, et /th/ (voir Figure 5.3.3).

Parmi les emprunts attestés en français européen, 20% (N=3) sont prononcés en français et 80% (N=12) en anglais. Pour les emprunts québécois, 39,2% (N=20) sont prononcés en français, et 60,8% (N=31) en anglais. Parmi les emprunts franco-ontariens, seulement 7,1% (N=3) sont prononcés en français, alors que 92,9% (N=39) conservent la prononciation anglaise. Pour les appellatifs, 13,2% (N=7) sont prononcés en français et 86,8% (N=46) en anglais. Enfin, 2,9% (N=2) des cas problématiques sont prononcés en français alors que 97,1% (N=66) sont prononcés en anglais. Au

total, 15,3% (N=35) de toutes ces unités lexicales sont prononcées en français, la grande majorité (84,7%, N=194) étant prononcée en anglais.

Figure 5.3.3.
Intégration phonologique des emprunts contenant
les phonèmes /r/, /l/, /th/ (%)



Il est donc évident que le niveau d'intégration phonologique correspond à l'origine de l'emprunt; c'est-à-dire que ceux qui ont été importés par les Québécois qui arrivaient en Ontario il y a au moins 50 ans, dont plusieurs sont également attestés en français européen, ont plus tendance à être intégrés phonologiquement que ceux que les Franco-Ontariens ont eux-mêmes empruntés à l'anglais plus récemment. Poplack *et al.* (1988) ont également étudié l'intégration phonologique des emprunts; bien que leur étude phonologique soit plus détaillée que la nôtre - par exemple, ils ont tenu compte des phonèmes [ɔ] et [ʏ], de l'aspiration des occlusives (*aspirated stops*), de la centralisation vocalique, de la réduction au shwa, de l'accent tonique - ils ont confirmé l'observation antérieure de Poplack et Sankoff (1984) à l'effet que l'intégration phonologique d'un emprunt dépend de son intégration sociale et que les cas les plus anciennement attestés ont le plus tendance à être assimilés à la phonologie française.

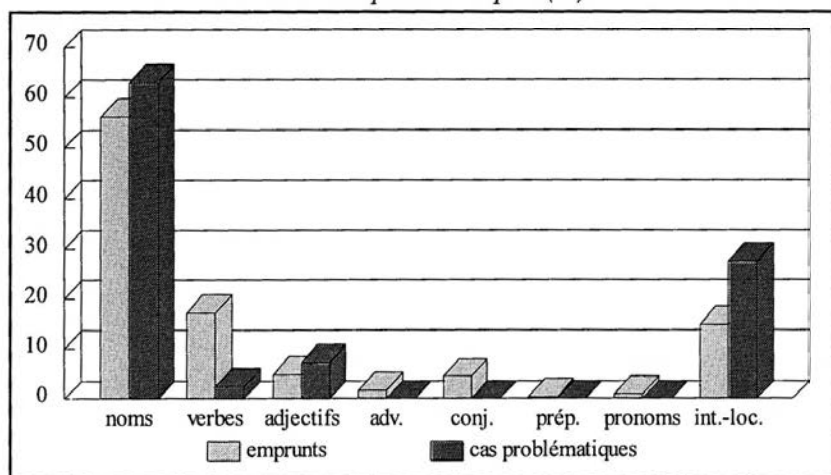
5.3.9. L'analyse grammaticale

5.3.9.1. La distribution grammaticale

Les noms constituent 56,2% (N=141) de tous les emprunts; parmi ceux-ci, 39,3% sont au féminin et 60,7% sont au masculin (sans compter les cas dont le genre n'est pas défini parce qu'utilisés au pluriel). Parmi ceux qui sont au pluriel, 93,3% sont intégrés, c'est-à-dire qu'ils ont l'affixation plurielle orale française (ϕ), alors que seulement 6,7% maintiennent l'affixation plurielle anglaise (-s). Les verbes forment 17,1% (N=43) des emprunts et sont tous du 1^e groupe. Quant aux autres catégories grammaticales, les emprunts y sont beaucoup moins nombreux: adjectifs 4,8% (N=12), adverbes 1,6% (N=4), conjonctions 4,4% (N=11), prépositions 0,4% (N=1), et pronoms 0,8% (N=2). Les interjections/locutions forment 14,7% (N=37) des cas (voir Figure 5.3.4).

Nous avons également vérifié la distribution grammaticale des cas problématiques: 63,1% (N=53) sont des noms, (19,1% féminins, 80,9% masculins), 2,4% (N=2) sont des verbes, 7,1% (N=6) des adjectifs, 27,4% (N=23) des interjections/locutions et les autres catégories grammaticales sont absentes. La Figure 5.3.4 illustre la comparaison de cette distribution avec celle des emprunts attestés: la tendance est généralement la même, les différences substantielles concernant les verbes, qui sont beaucoup plus nombreux dans le cas des emprunts, et les interjections/locutions qui occupent une plus grande place dans les cas problématiques.

Figure 5.3.4.
Distribution grammaticale: Comparaison des emprunts
et des cas problématiques (%)

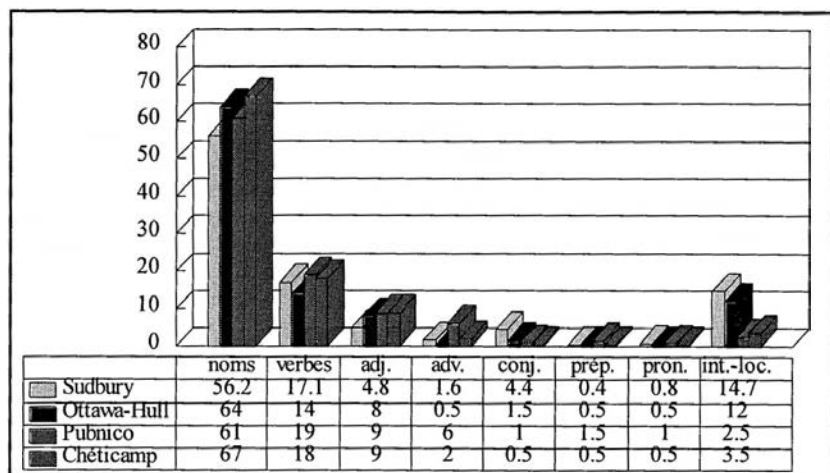


Ces données correspondent à celles de Poplack *et al.* (1988) et de Flikeid (1989), comme l'illustre la Figure 5.3.5. Tout en tenant compte du fait que les échantillons dans les trois études comportent certaines différences quant à leurs populations francophones, nos résultats sont conformes à ceux des deux autres études. Le fait que les conjonctions soient trois ou quatre fois plus élevées que celles des deux autres études est probablement attribuable au taux très élevé (11 cas) d'occurrences de *so*, cette dernière constituant le seul cas de conjonction.

Le fait important qui découle de ces comparaisons est que, conformément aux autres études de ce genre, ce sont toujours les noms qui sont le plus sujets à l'emprunt, suivis des verbes, des interjections/locutions, des adjectifs, des conjonctions, des adverbes, des prépositions et des pronoms. On remarque que le corpus acadien présente certaines différences, les verbes et les adverbes étant plus nombreux; quant à la catégorie des interjections/locutions, le classement de Flikeid ne correspond pas au nôtre, ni à celui de Poplack, ce qui explique la différence observée. Comme le signalent Poplack *et al.* (1988)

à l'instar d'autres recherches¹, le fait que les emprunts se composent surtout de noms peut s'expliquer parce qu'ils constituent des morphèmes autonomes, ce qui facilite le transfert, et que ce sont ces formes qui contiennent le plus de contenu lexical.

Figure 5.3.5.
Distribution grammaticale des emprunts:
Comparaison des données (%)



5.3.9.2. L'intégration grammaticale des noms

En ce qui concerne le niveau d'intégration des noms, c'est-à-dire les genres et les affixations plurielles qu'on leur attribue, les tendances de nos locuteurs suivent également celles des locuteurs du corpus d'Ottawa-Hull, même si ce dernier comprend un plus grand pourcentage de noms masculins (73%, comparé à 66,8% de tous les cas dans notre corpus). Comme le corpus de Poplack *et al.* (1988), le nôtre comprend quelques variations quand à l'assignation du genre, attribuables au niveau d'intégration dans la

¹ Dont celles de Whitney 1881; Tesnière 1944; Haugen 1950; Weinreich 1953; Lefebvre 1984; Muysken 1984.

communauté; il s'agit des mots *crest* et *squirt*, utilisés avec les deux genres. En effet, *squirt* n'est attesté que dans notre corpus, 2 fois par le même locuteur et ce, dans le même tour de parole, et *crest*, bien qu'il soit utilisé 12 fois par 4 locuteurs différents (4 fois au pluriel, 7 fois au masculin, 1 fois au féminin), est peu attesté dans les sources québécoises (2 fiches au TLFQ, 1 attestation dans Beauchemin *et al.* 1992). Il est également intéressant de noter qu'en franco-ontarien, on n'utilise pas toujours le genre assigné aux emprunts bien attestés en français québécois. Par exemple, dans notre corpus, le mot *t-shirt* est employé au féminin, et *camera* est au masculin, alors qu'en québécois ces mots sont utilisés avec le genre opposé. Ces usages peuvent aussi varier: par exemple, *guitar* est utilisé au masculin dans notre corpus, mais nous savons qu'il s'emploie également au féminin.

Pour ce qui est des noms au pluriel, les 4 qui maintiennent l'affixation anglaise sont *bubbles*, peu attesté dans le fichier du TLFQ (3 fiches), *buns*, bien attesté en français québécois au sens de «brioche» (il s'agit ici de petits pains), et ce avec l'affixation anglaise, *clubs* qui existe en français européen, et *mocarees* qui est une création et qui ne paraît que dans notre corpus.

Vu la limitation de notre corpus, nous ne pouvons tirer de conclusions quant à la corrélation entre la fréquence d'un nom emprunté dans la communauté et son intégration morphologique. Toutefois, Poplack *et al.* (1988) ont pu effectivement confirmer ce fait, c'est-à-dire que plus un mot est fréquent dans la communauté, plus le genre attribué et l'affixation plurielle française seront stables.

5.3.10. La distribution thématique

5.3.10.1. Les emprunts

Comme l'illustre la Figure 5.3.6, la majorité des emprunts (25,3 %, N=80) fait référence aux divertissements, dont 28,8 % sont d'ordre culturel (musique, cinéma, télévision), 46,2 % réfèrent aux sports et loisirs, 17,5 % aux personnages inventés, et 7,5 % au folklore. Les références à l'alimentation forment 9,2 % (N=29) du corpus, les vêtements et accessoires personnels, 8,9 % (N=28), les termes de transport et de machinerie, 7,3 % (N=23), la toponymie et les commerces, 5,1 % (N=16) et les appellatifs affectueux et génériques de personnes, 4,1 % (N=13 %). Il est intéressant de noter le taux élevé de références au filmage ou à la prise de photos (il s'agit, à un moment donné, d'une prise de photo de famille) (7,3 %, N=23). Les interjections et

expressions idiomatiques comptent pour 10,4% (N=33) des emprunts, dont 33,3% expriment la surprise ou le plaisir, 48,5% sont des formules d'étiquette (salutations, remerciements), et 18,2% sont de nature diverse. Enfin, nous n'avons pas pu classer tous les emprunts selon des catégories thématiques et 22,5% (N=71) ont été classés dans la catégorie «Divers». Voici quelques exemples de ce classement, tirés des différentes catégories:

EXEMPLE 3:

Divertissements

Culturels: Beauty and the Beast, Care Bear, CD, Dorothy (de *Golden Girls*), Michaelangelo, tune, TV, video games, watcher (la télé).

Sports et loisirs: curler (au curling), goalie pads, hockey player, Toronto Maple Leafs, camp, reeler (une ligne à pêche), score, waterskier.

Personnages inventés: Joe Sharky, Lefty, Madame Trump

Folklore: Sonné Classe, Tooth Fairy

Alimentation

bacon, dining room, dip (pour légumes), gin, napkin, pop, steak, toasts, Turtles, wiener (n)

Vêtements et accessoires personnels

bobby pin, coat, crest, curler (les cheveux) (v), fiter (v), jacket, makeup, runnings, suit, suitcase, sweater (n), t-shirt, tag, turtleneck

Transports et machinerie

Agawa Train, back light, batterie, boat, cranker (v), drivage, driver (v), pier (n), pin, ride, rider (v), runner (v), trailer (n), Trillium (marque de roulotte)

Interjections et locutions

exprimant la surprise ou le plaisir: atta girl!, good!, nice!, oh boy!, oh yeah!, well!, wow!

formules d'étiquette: bye, bye-bye, hi, take care, thank you

autres: come on, never mind, right, that's it

Toponymie et commerces

KMart, Mike's Mart, Morgan, Nickel Offset, Rayside, Samoset Lodge, Santa's Village, Sears, Stedmans, Trout Lake Happy Landings Campsite,

Appellatifs affectueux et génériques de personnes

babe, bro (brother), dudette, girlie, guys, hon (honey), man, pet

Photo/vidéo

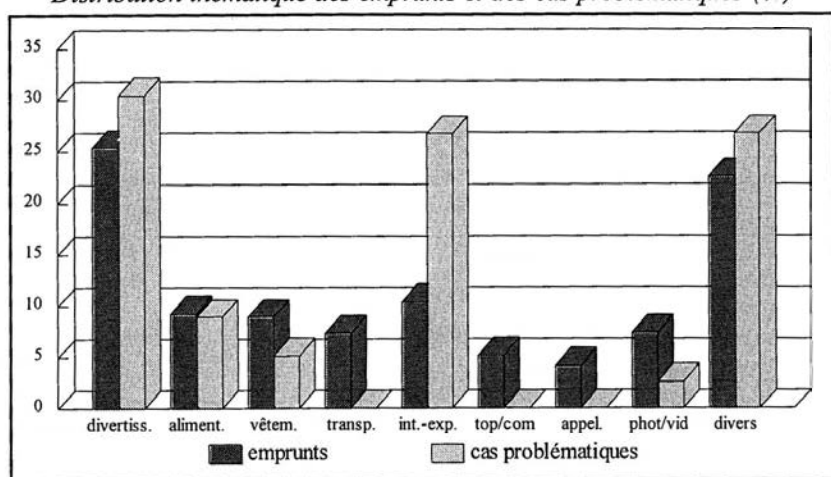
background, blinker (v), camera, cheese!, close-up, flasher (v), focuser (v), recorder (v), tape, taper (v)

Divers

anyway, break, bubbles, checker (v), creek, cute, except, gang, garbage, kicker (v), loose, mess, poster (n), puddle, reindeer, scotch tape, shape, sharer (v), shopper (v), sloppy, slow, squeezer (v), steady, stuff, user (v), whatever

Nous remarquons donc qu'à l'exception des noms propres de lieux et de commerces, il ne s'agit pas de mots pour lesquels il n'existe pas d'équivalent français et qu'ils ne sont alors pas empruntés par besoin lexical (*lexical need*). La majorité semble relever des domaines extérieurs au monde clos de la famille, de l'école et de l'église, c'est-à-dire à l'environnement culturel, géographique, technique et commercial, ce qui est tout à fait conforme à la réalité dans laquelle vivent les Franco-Ontariens.

Figure 5.3.6.
Distribution thématique des emprunts et des cas problématiques (%)



5.3.10.2. Les cas problématiques

Nous avons également fait un classement thématique des cas problématiques, afin de voir si ces derniers se répartissaient dans les mêmes domaines que les emprunts. Comme l'illustre la Figure 5.3.6, les tendances

sont semblables en ce qui concerne les divertissements, l'alimentation et la catégorie «Divers». Ce sont surtout les interjections et expressions idiomatiques qui présentent des différences, ce qui voudrait dire que, récemment, l'emprunt à ce genre se fait beaucoup plus souvent qu'auparavant, en comparaison, par exemple, à la tendance à emprunter dans le domaine des divertissements, qui semble toujours s'être fait dans les mêmes proportions. Quant aux autres différences, nous ne les considérons pas assez significatives pour en tirer des conclusions, vu la taille limitée de notre corpus.

5.3.11. Autres observations

5.3.11.1. Les homologues

Nous avons relevé quelques mots (N=7), classés comme emprunts, qui ont une forme similaire et le même sens en anglais et en français, mais qui sont prononcés en anglais. Il s'agit des mots *chrome* (2×), *fondue*, *guitar* (2×), *lotion*, et *throner*.

Dans le cas du mot *chrome*, il s'agit peut-être de la tendance (toujours existante en Ontario) à utiliser la terminologie anglaise en ce qui concerne les automobiles et la mécanique, même si dans ce cas particulier on l'utilise plutôt lors de plaisanteries au sujet de la calvitie, probablement en référence au syntagme anglais *chrome dome*.

Le mot *fondue*, bien qu'il soit en réalité un gallicisme en anglais, a dû entrer dans le vocabulaire franco-ontarien par l'anglais, comme plusieurs autres termes de la gastronomie étrangère; il est d'ailleurs possible qu'on ne se rende pas compte de son origine française, à cause de sa prononciation à l'anglaise [fɒ:ndu].

Comme la musique anglophone est prévalente au sein du monde culturel des Franco-Ontariens, il ne semble pas extraordinaire d'utiliser le mot anglais *guitar*; d'ailleurs, les mots *drums*, *bass*, *keyboard*, etc. sont des mots usuels dans le vocabulaire franco-ontarien.

Il est possible que le mot *lotion* soit prononcé à l'anglaise sous l'influence de noms de produits commerciaux comme *suntan lotion*, *calamine lotion*, *baby lotion*, etc.

Quant au mot *throner*, il pourrait s'agir tout simplement d'un emprunt spontané ou même idiolectal; nous savons que le mot usuel est bien «trôner» dans le même contexte (c'est-à-dire aller aux toilettes).

Enfin, il est intéressant de remarquer que lorsqu'on se retrouve au sein de la communauté franco-ontarienne, ce genre d'emprunt est assez fréquent et dans certains cas, il est possible de penser que les locuteurs ne sont pas au courant que le mot existe en français.

5.3.11.2. Les jeux de mots

Certains des mots isolés que nous avons relevés, anglais et français, nous ont semblé inhabituels. Il s'agit d'abord de créations ad-hoc, c'est-à-dire de mots créés pour fins de plaisanterie, dont *butt-squeezer* et *mocaree*. Le premier cas réfère à une personne qui tente de s'asseoir au milieu d'un groupe déjà serré; le sens du deuxième n'est pas clair, mais il pourrait référer à des mocassins. Nous avons également relevé un cas de «mixage» entre l'anglais et le français, dont le syntagme «pichenotte *butter*», utilisé comme terme affectueux et humoristique désignant une personne. Un autre terme français utilisé de la même façon est *crapauds*. Dans les deux cas, les locuteurs conservent la prononciation française tout en utilisant l'accentuation anglaise:

EXEMPLE 4:

So, how's the pichenotte butter ['pi:ʃnɒt bʌrə]?
Hm, oh yeah, some crapauds ['kra:poz].

D'autres mots sont prononcés de façon inhabituelle. *Fragile* est prononcé [fɹa'ɡɪl], alors qu'il n'est pas habituellement emprunté et que s'il l'était, il serait prononcé plutôt [fɹadʒɪl] ou [fɹadʒɔɪl]. Il pourrait s'agir d'un jeu avec la sonorité de cette prononciation, comme en témoigne la poursuite du jeu par les autres locuteurs (*Fraggle Rock* fait référence à une émission de télévision pour enfants):

EXEMPLE 4:

- M81 Attention, c'est *fragile* [fɹa'ɡɪl].
 F82 C'est *fragile* [fɹa'ɡɪl]! (rire)
 M33 *Who's that guy?*
 M81 *Fraggle, you know Mr. Fraggle?*
 M33 *Yes.*
 M63 *Fraggle Rock.*
 M81 *Fraggle Rock.*

Raper au sens de «violer» est prononcé [rɑ:'pe], comme le mot français «râper», alors qu'il est normalement prononcé [ʁet'pe]; d'ailleurs, s'il était adapté phonologiquement en français, il serait probablement prononcé [rɛt'pe]. Dans ce cas, cette prononciation pourrait être motivée par l'intention d'éviter la connotation plutôt grave de ce mot, qui est utilisé dans un contexte humoristique.

Le mot *problem* n'est normalement pas emprunté. La phrase «On va l'avoir du gros *problem* ici là» pourrait correspondre à l'anglais «*We're going to have some big problems here now*», mais dans la phrase française, le -s final n'est pas prononcé. Elle pourrait aussi correspondre à «*We're going to have a big problem now*», auquel cas on aurait pu s'attendre à l'énoncé «On va l'avoir un gros *problem*». Il pourrait encore s'agir de vouloir éviter une situation potentiellement sérieuse et délicate, compte tenu que cette phrase est prononcée dans le contexte de l'entrevue fictive déjà mentionnée, en réponse à un interlocuteur qui refuse de la faire en anglais.

Il semblerait donc que, lorsqu'il s'agit de jeux de mots, les locuteurs ont plus tendance à faire usage de l'anglais que du français et qu'une partie de leur jeu semble être de juxtaposer les deux langues. Nous devons mentionner toutefois que 4 de ces 7 mots sont prononcés par le même locuteur.

5.3.12. Discussion des résultats

L'analyse des unités lexicales dans notre corpus montre qu'il existe très peu d'alternances lexicales comparativement aux emprunts, résultat qui est similaire à celui obtenu par Flikeid (1989). De plus, la majorité des emprunts retrouvés dans le corpus est également attestée dans d'autres sources et leur répartition selon la catégorie grammaticale est semblable à celle qui a été observée dans d'autres recherches. La convergence de ces résultats illustre les mécanismes généraux en oeuvre dans le processus de l'emprunt.

Ce qui semble plus typique de notre corpus et de celui de Flikeid concerne les unités composées et les interjections/locutions qui semblent à mi-chemin entre l'emprunt proprement dit et l'alternance, d'où la proposition faite par Flikeid de traiter ces cas comme des emprunts de séquences. En fait, le problème touche plus particulièrement la distinction entre emprunt momentané et alternance et on peut se demander si celle-ci est pertinente en l'absence de tout indice morphologique ou syntaxique permettant de trancher entre les deux options.

Les cas que nous avons identifiés comme problématiques l'ont été sur la base du fait qu'ils n'apparaissaient qu'une fois dans le corpus et qu'aucun

indice morphologique ne permettait de savoir s'il s'agissait d'un emprunt momentané ou d'une alternance. Par contre, d'autres cas ont pu être classés comme emprunts même s'il n'apparaissaient qu'une fois, grâce à l'emploi de l'unité au pluriel, par exemple. Dans d'autres cas, l'unité ayant été «malheureusement» utilisée au singulier, elle a été classée dans les cas problématiques.

Ceci illustre non seulement un problème d'ordre opératoire, mais également une question d'ordre théorique: en effet, si emprunt et alternance constituent deux processus distincts, le premier faisant intervenir une seule grammaire alors que le deuxième implique deux systèmes grammaticaux différents, est-il possible de concevoir l'existence d'un mécanisme d'emprunt qui déborderait le cadre de l'item lexical simple? Cette question devra être approfondie, mais la tendance à avoir recours à des unités composées ou à des séquences ayant une forte cohésion sémantique et susceptibles d'être répétées illustre la possibilité d'un tel fait. De plus, il est fort possible que, dans certaines communautés, on puisse emprunter des séquences plus complexes que le simple item lexical, développant par là des normes de communication propres à ces communautés et distinctes de celles d'autres communautés.

Nous avons également trouvé que ces items lexicaux avaient tendance à toucher certains domaines spécifiques, particulièrement ceux des divertissements et les interjections. Ceci, ainsi que le fait que la grande majorité des «nouveaux» emprunts conserve la prononciation anglaise, est symbolique du degré auquel cette communauté appartient aux deux mondes, anglais et français, et également de la façon dont elle progresse vers le monde anglais.